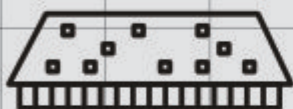


c|a.u.e

conseil d'architecture,
d'urbanisme
et de l'environnement

2^{BILAN}024



a
r c
h i t e
c t u r e



e n v i r o n n e m e n t



u r b
n i s m
e



Rapport moral du Président

Étienne Wolf
Président du CAUE d'Alsace

Chers membres et partenaires du CAUE Alsace,

L'année écoulée a été marquée par une intensification des demandes de conseils, témoignant de la pertinence de nos actions dans un monde en mutation. Nous avons été sollicités aussi bien pour répondre aux demandes des élus que pour conseiller des particuliers, des administrations ou encore des partenaires institutionnels. Nous avons constaté une sensibilité accrue à des projets plus respectueux de leur environnement. Ces évolutions traduisent une prise de conscience essentielle de l'impact de l'architecture et de l'urbanisme.

Transmettre la culture architecturale, partager la connaissance et encourager une meilleure compréhension de notre cadre de vie sont au cœur de nos métiers. Nous avons toujours eu pour ambition d'éveiller les regards, de stimuler la curiosité pour susciter la compréhension, l'adhésion ou l'acceptation. C'est notre savoir-faire dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement, et nous nous efforçons chaque jour de le mettre au service de tous.

Nos efforts se traduisent par des chiffres qui illustrent l'étendue de notre action : nous avons accompagné 86 collectivités, sensibilisé 3580 jeunes, formé 278 personnes et conseillé 1404 particuliers dans leurs projets. Ces chiffres, bien plus que des statistiques, révèlent la confiance que nous témoignent les acteurs de terrain et les citoyens.

Nous remercions chaleureusement toutes celles et ceux qui ont fait appel à nos services, reconnaissant que le temps de réflexion nécessaire à l'élaboration d'un projet est à la fois utile et précieux. Ce temps, souvent perçu comme un luxe aujourd'hui, est en réalité une condition *sine qua non* pour garantir la qualité et la durabilité des projets.

Enfin, nous exprimons notre profonde gratitude envers nos contributeurs, nos financeurs et nos adhérents. L'argent public qui nous est confié constitue à la fois une responsabilité et une source de motivation. Ces ressources contraintes nous obligent à faire preuve d'exigence et d'efficacité dans toutes nos actions, et nous sommes fiers de les mettre au service de l'intérêt collectif.

Je vous remercie toutes et tous pour votre engagement, votre confiance et votre contribution au rayonnement de notre association. Ensemble, nous continuerons à porter les valeurs de qualité architecturale, d'urbanisme responsable et de respect de l'environnement.

Avec toute ma reconnaissance,

Étienne Wolf
Président du CAUE Alsace

Fresque réalisée par Valentin Gall pour l'exposition Horizons ©Valgal-Picto



Sommaire

P. 1	Rapport moral du Président
P. 5	2024 en quelques chiffres
P. 6	2024 en un coup d'œil
P. 8	Le CAUE
P. 8	Les missions
P. 10	Les valeurs
P. 11	Les conseils
P. 12	Le Conseil d'Administration
P. 13	L'équipe
P. 14	La vie d'équipe
P. 18	Les réseaux
P. 22	Les adhérents du CAUE
P. 24	Le bilan comptable
P. 26	Ressources et intérêt public du CAUE
P. 28	Le conseil aux collectivités
P. 30	Le conseil aux particuliers
P. 32	Le conseil pour le bâti ancien
P. 34	Les interventions en milieu scolaire
P. 36	Le centre de doc'
P. 38	Site web et réseaux sociaux
P. 40	Projet stratégique 2024-2027
P. 43	01 La transition environnementale et résilience territoriale
P. 53	02 La valorisation du patrimoine local
P. 61	03 La sensibilisation et la formation
P. 69	04 L'approche participative et inclusive
P. 75	05 Le renforcement de l'expertise et des partenariats
P. 83	06 L'activation du lieu d'exposition
P. 87	Perspectives 2025

2024

en quelques chiffres



1404
conseils aux
particuliers



86
dossiers
de conseils et
d'accompagnements
aux collectivités



3580
jeunes
sensibilisés



278
personnes
formées

2024 en un coup d'oeil

janvier

- 08/01 - Participation au jury de concours restreint sur esquisse - Projet de construction du siège de la CCPR et maison France Services - Ribeauvillé - Choix du maître d'œuvre
- 15/12/23 > 15/01/24 - Exposition Vues imprenables, dessins de Martin Étienne
- 18/01 - Jury final Atelier Rhénan ENSAS / G. Heintz
- 19/01 - Jury de fin de semestre atelier ENSAS «Tours durables» - projets exposés jusqu'au 14/02
- Finalisation bilan carbone 2023

février

- Préparation du bilan 2023
- 20/02 - Participation au jury de concours - SDIS Construction CIS - Lingolsheim - Choix du maître d'œuvre
- 20/02 - Participation au jury de MAPA - Construction d'une école à Wimmenau et d'un accueil de loisirs périscolaire et extrascolaire - CC Hanau La Petite-Pierre - Choix du maître d'œuvre
- 22/02 - Participation au jury de concours - Collège Mentelin - Strasbourg - Sélection des candidats
- 23/02 - Participation au jury de concours - Réhabilitation de l'ancienne boulangerie Riss - Bischoffsheim - Sélection des candidats
- 24/02 - Concours organisé par le CAUE - Reconstruction de l'école maternelle des cygnes, construction d'un accueil périscolaire ALSH, aménagement paysager de la cour d'école et du site - Weyersheim - Sélection des candidats

mars

- 18/03 - Conseil d'Administration
- 18/03 - Participation au jury de concours - Construction d'une Maison de la petite enfance - Schiltigheim - Sélection des candidats
- 26/03 - Formation - Recyclage SST
- 19/03 - Concours organisé par CAUE - Construction d'un atelier municipal et d'une école primaire avec l'aménagement paysager du site - Osthoffen - Sélection des candidats
- Préparation du programme des Rendez-vous aux jardins

juillet

- 03/07 - Concours organisé par le CAUE - Reconstruction de l'école maternelle des Cygnes, construction d'un accueil périscolaire ALSH, aménagement paysager de la cour d'école et du site - Weyersheim - Choix du maître d'œuvre
- 04/07 - Participation au jury de concours restreint - Construction d'une salle d'activités sportives - Habsheim - Sélection des candidats
- 12/07 - Participation au jury de concours - Restructuration et extension de l'école Jules Ferry - Marckolsheim - Choix du maître d'œuvre
- 12/07 - Participation au jury de concours - Équipement scolaire - Bischheim - Sélection des candidats

août

- 29/08 - Concours organisé par CAUE Construction d'un atelier municipal et d'une école primaire avec l'aménagement paysager du site - Osthoffen - Choix du maître d'œuvre
- 29/08 - Organisation d'une MAPA - Réflexions sur la rénovation des bâtiments publics centraux - Scherwiller - Sélection des candidats

septembre

- 10/09 - Participation au jury de concours - Collège Mentelin - Strasbourg - Choix du maître d'œuvre
- 10/09 - Concours organisé par CAUE - Construction d'un dojo en extension du complexe sportif du Langensand - Plobsheim - Sélection des candidats
- 13/09 - Organisation d'une MAPA - Réflexions sur la rénovation des bâtiments publics centraux Scherwiller - Sélection des candidats
- 26/09 - Participation au jury de concours - Réalisation d'une nouvelle salle polyvalente et d'une liaison piétonne au parking Mairie - Ingersheim - Choix du maître d'œuvre
- 16/09 - Participation au jury de concours - Construction d'une Maison de la petite enfance - Schiltigheim - Choix du maître d'œuvre

avril

- 23/04 - Assemblée Générale
- Début de la programmation pour les JA
- Préparation de la programmation des Enfants du Patrimoine

mai

- 15/05 - Participation au jury de concours - Réhabilitation de l'ancienne boulangerie Riss - Bischoffsheim - Choix du maître d'œuvre
- 27/05 - Journée d'équipe - visite de Bâle et rencontre avec les services techniques de la Stadtbildkommission
- 31/05 - Jury maquette organisé par la MEA - Jeu-concours élèves transfrontalier Oscar édition 2024 « Habiter entre ciel et terre »
- 31/05 - Pré-rendu diplômes 2024 - Atelier Rhénan ENSAS / G. Heintz
- 30/05 - Atelier participatif de repotage
- 31/05 - Les Rendez-vous aux jardins

juin

- 03/06 - Participation au jury de concours - Réalisation d'une nouvelle salle polyvalente et d'une liaison piétonne au parking Mairie - Ingersheim - Sélection des candidats
- 17/06 - Participation au jury de concours - Extension restructuration du CSC Sorgus, quartier du Marais - Schiltigheim - Sélection des candidats
- 27/06 - Participation au jury de concours - Construction d'une halle sportive - Saverne - Sélection des candidats
- 13 au 28/06 - Exposition maquettes « Lire la ville »

octobre

- 02/10 - Participation au jury de concours à l'EMS - Construction d'un groupe scolaire, quartier de l'Elsau - Sélection des candidats
- 10/10 - Participation au jury de concours - Projet de réaménagement de la place de la République - Rouffach - Sélection des candidats
- 11/10 - Organisation du jury de concours de la SDEA - Construction d'un atelier mécanique - Schiltigheim - Sélection des candidats
- 15/10 - Conseil d'Administration
- 31/10 - Concours organisé par CAUE - Création d'un hall associatif et d'un local d'activité agricole avec ses abords - Ranrupt - Audition

novembre

- 14/11 - Concours organisé par le CAUE - Construction d'une halle sportive - Saverne - Choix du maître d'œuvre
- 25/11 - Concours organisé par CAUE - Aménagement d'un accueil périscolaire et valorisation de la Maison des Associations - Ranrupt - Audition
- 28/11 - Concours organisé par le CAUE - Construction d'un dojo en extension du complexe sportif du Langensand - Plobsheim - Choix du maître d'œuvre

décembre

- 9/12 à juin 2025 - Exposition Horizons + 6 ateliers proposés aux scolaires du 13/12/2024 au 24/01/2025
- 17/12 - Conseil d'Administration
- 19/12 - Pré-rendu diplômes 2025 - Atelier Rhénan ENSAS / G. Heintz

Les missions



01

conseiller

« ... le CAUE est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tous les projets d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement... »

Loi du 3 janvier 1977, article 7, alinéa 4



02

sensibiliser

« ... le CAUE fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre... »

Loi du 3 janvier 1977, article 7, alinéa 3



03

former

« ... le CAUE contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction. »

Loi du 3 janvier 1977, article 7, alinéa 2



04

informer

« ... le CAUE a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement... »

Loi du 3 janvier 1977, article 7, alinéa 1

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) d'Alsace a pour mission la promotion de la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Les CAUE du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ont été créés en 1979 à l'initiative des départements. Ces deux CAUE ont fusionné pour devenir le CAUE d'Alsace le 1^{er} novembre 2021. Il est aujourd'hui présidé par Étienne Wolf, conseiller d'Alsace.

Le CAUE assure sur tout le territoire d'Alsace à la fois une offre technique, pédagogique et culturelle, dans la conduite de ses missions assignées par la loi : conseiller, former, informer et sensibiliser tous les acteurs et citoyens d'un territoire à la qualité du cadre de vie.

Association de droit privé, indépendante de toute administration, le CAUE est chargé d'une mission de service public au profit de tous. Ses missions fondamentales ont été élargies dans le cadre de la loi SRU de 2000, puis dans le cadre de la loi sur la transition énergétique de 2015 qui inscrit le CAUE dans le Code de l'environnement et dans celui de l'énergie.

Le CAUE d'Alsace est financé par une partie de la part départementale de la Taxe d'Aménagement (TA), prélevée sur les permis de construire, témoignant du lien direct au citoyen. Le Conseil départemental fixe, par délibération, le taux de répartition de la part départementale entre CAUE et Espaces Naturels Sensibles (ENS).



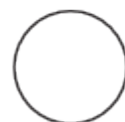
Le CAUE est une association départementale dont les missions de service public ont été définies par la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture qui précise, en son article 1er, que la création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public.

Les valeurs



écoute

Le CAUE s'adapte à chaque interlocuteur. Savoir écouter nous permet de proposer une intervention renouvelée et dédiée à chaque demande.



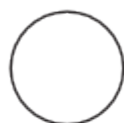
adaptabilité

La prise en compte du contexte, les méthodes de concertation, la pédagogie, le temps de réflexion nécessaire à nos interlocuteurs ainsi que leur disponibilité orientent l'accompagnement que nous proposons.



collaboration

Il est essentiel aujourd'hui de partager des réflexions avec d'autres acteurs pour mieux projeter et se projeter.



innovation

La prise en compte de l'environnement est un facteur essentiel pour proposer des projets innovants et impulser la transition. L'innovation nous garantit l'émulation et une dynamique de progrès.



neutralité

L'indépendance de notre conseil permet d'en garantir son objectivité, son bien-fondé et sa durabilité.



transversalité

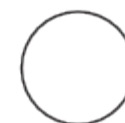
Apprendre à décroquer les sujets, à les faire interagir entre eux nous permet de croiser les compétences et d'associer l'inattendu. Nos quatre missions sont inséables et nourrissent toutes nos interventions.

Les conseils



gratuits

Le législateur a introduit cette disposition dans la loi depuis 1977. Véritable service public de l'architecture, notre action doit être accessible sur l'ensemble du territoire et servir tous les concitoyens.



neutres

Les conseils se détachent de tout acte marchand et sont dégagés d'intérêt vis-à-vis de la maîtrise d'œuvre et de la maîtrise d'ouvrage.



indépendants

Association à but non lucratif, le CAUE est régi par un conseil d'administration constitué de 22 membres qui permet d'assurer une représentation équitable des acteurs du territoire.



durables

Nos actions s'inscrivent dans le cadre législatif des lois sur l'architecture, solidarité et renouvellement urbain, climat et résilience, du code de l'urbanisme, de l'énergie, de l'environnement. Nos conseils doivent promouvoir des économies d'énergie, d'échelle, de ressources et permettre des investissements durables et respectueux de l'environnement et du cadre de vie.

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration s'est réuni à trois reprises en 2024.

Il a eu l'occasion de :

- se positionner sur les comptes 2022-23-24 de l'association,
- d'animer la commission budget,
- de définir le montant des conventions et des adhésions 2024,
- de définir l'ordre du jour de l'Assemblée Générale,
- d'approuver les orientations prises pour les Universités d'été des CAUE et le bilan qui en résulte,
- d'adhérer au contrat d'engagement républicain,
- de valider la faisabilité des travaux de réaménagement des locaux ERP de l'association,
- de prendre connaissance des communiqués de la Fédération nationale (FNCAUE) sur la dénonciation de la convention collective ADITIG et ses répercussions sociales,
- de ne pas intégrer temporairement l'URCAUE Grand Est et de participer à un questionnaire sur ce qu'est le CAUE d'Alsace.

Les travaux ont été riches. Les administratrices et administrateurs, par leur présence et leur participation active aux discussions, ont contribué aux réflexions sur le devenir du CAUE et décidé des grandes orientations.

Les Conseils d'Administration se sont tenus à la SERS, à la DRAC, à l'Hôtel du département, permettant ainsi de mieux connaître l'environnement de chaque membre de l'association.



©CAUE-Alsace

Les membres du Conseil d'Administration

Représentants de l'État

Mme Isabelle Charbonnier, Directrice Régionale des Affaires Culturelles Grand Est

M. Renaud Laheurte, Directeur Départemental des Territoires du Bas-Rhin

M. Arnaud Revel, Directeur Départemental des Territoires du Haut-Rhin

M. Olivier Klein, Recteur de l'Académie de Strasbourg

Représentants des collectivités locales

M. Étienne Wolf, Conseiller d'Alsace

M. Pierre Bihl, Conseiller d'Alsace

Mme Christiane Wolfhugel, Conseillère d'Alsace

M. Yves Sublon, Conseiller d'Alsace

Mme Cécile Delattre, Conseillère d'Alsace

M. Lucien Muller, Conseiller d'Alsace

Au titre des professionnels concernés

Mme Virginie Lemée, Architecte représentée du CROA Grand Est

M. Philippe Cieren, Directeur de l'ENSAS

Mme Claire Hamman, Urbaniste

Mme Catherine Linder, Paysagiste

Au titre des personnes qualifiées

M. Jean-Claude Claverie, Alsace Nature

M. Éric Hartweg, Directeur général de la SERS et de la SPL Deux-Rives

Représentants issus de l'Assemblée Générale du CAUE

Mme Anne-Sophie Bouchoucha, Directrice de l'ADIL 67

M. Bertrand Fleck, Architecte du Patrimoine

M. Dominique Badariotti, professeur d'université

M. Franck Maire, Co-gérant d'Alcys Réalisations

M. Alexandre Da Silva, Union des architectes d'Alsace

M. Jean-Michel Rohmer, Habitat et Humanisme

Représentant du personnel CAUE

M. Sébastien Koch, Architecte conseiller

Membres du bureau du CAUE

Président, M. Étienne Wolf

Vice-Président, M. Pierre Bihl

Trésorière, Mme Anne-Sophie Bouchoucha

Secrétaire, M. Bertrand Fleck

L'équipe

Conseil d'Administration

Président de l'association

Étienne Wolf

Assemblée Générale

Directrice de l'association, référente de l'antenne de Strasbourg

Carole Pezzoli

Secrétaire général de l'association, référent de l'antenne de Colmar

Thierry Ubrich

Pôle secrétariat

Joëlle Bischoff
Myriam Malaise

Pôle architecture, urbanisme, paysage et sensibilisation en milieu scolaire

Michel Bayer
Arnaud Bronner
Esther Chevalier
Nicolas Dessort
Flavio Higelin
Gaëlle Hilbert
Marie Hungler
Sébastien Koch
Fabrice Wack
Catherine Walter

Pôle communication et ressources documentaires

Isabelle Bonamy
Maxime Schaller

Pôle patrimoine

Christian Fuchs (prestataire)
Evelyne Gauthier

Pôle conseil aux particuliers

Anne Bechtold
Emine Bulut
Jean-Claude Grebert
Gautier Riegel

La vie d'équipe

L'année 2024 a permis de conforter l'équipe de deux nouvelles compétences, l'une en paysage, l'autre en urbanisme.

Un salarié a également été embauché en alternance dans le cadre de sa formation de géographie urbaine, une architecte conseillère a poursuivi les missions de conseils aux particuliers sur le site de Colmar et enfin un salarié à durée indéterminée a été embauché pour épauler l'équipe sur le Haut-Rhin.

Le CAUE Alsace stabilise ses compétences à la suite d'une période de renouvellement.

Au 31/12/24, l'équipe est constituée de 22 salariés et de 14,5 ETP.

L'absence de visibilité sur un nouvel accord de branche permettant d'adhérer à une nouvelle convention collective nationale reste un sujet impactant pour toutes les évolutions salariales, trajectoire professionnelle et ressources financières du CAUE. Cette situation vécue depuis l'été 2023 fait peser un poids considérable sur toute projection d'embauche ou de fin de carrière. Les ressources humaines s'en voient impactées.

L'activité de l'année 2024 est le reflet du déploiement des 4 missions régaliennes du CAUE à l'échelle de l'Alsace. Le bilan restitue une implication des salariés sur le territoire.

Le Comité Social et Économique du CAUE d'Alsace a régulièrement été consulté au cours de l'année. Une démarche d'évaluation des risques psychosociaux a été engagée ainsi qu'une mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels. Un travail collaboratif est entrepris pour améliorer la qualité de vie au travail et la prévention des risques professionnels.

La formation des salariés

Formation	Durée	Nombre de salariés concernés	
		Adaptation immédiate au poste de travail (T1)	Évolution prévisible du métier (T2)
Formation RH	14h	1 salariée	
Exercer le rôle de tuteur en entreprise	14h	1 salariée	
Maintien-Actualisation des Compétences (MAC) du Sauveteur Secouriste du Travail (SST)	7h	10 salariés	
Concevoir et animer des formations participatives	14h		2 salariés
Formation des membres du CSE en Santé, Sécurité et Conditions de Travail (SSCT)	21h	2 salariés	
Évolution des espaces habités : comprendre, anticiper, agir pour préparer un projet urbain serré et ambitieux	14h		1 salariée

La formation reste un pilier du développement de nouvelles compétences, compte tenu des enjeux qui ne cessent de modifier nos pratiques et notre positionnement sur le territoire. Des formations relatives au management, à l'encadrement, à la mise à jour des compétences SST, à la conception et l'animation de formations participatives, au rôle du CSE dans le cadre du SSCT et à l'anticipation d'un projet urbain ambitieux ont été dispensées en 2025. Ces nouveaux acquis ou leurs renforcements permettent de répondre plus précisément aux demandes qui nous parviennent.

Le bilan carbone

Nos bilans carbone réalisés depuis 2022 nous ont permis de mesurer les principaux postes d'émission et d'identifier les leviers d'amélioration.

En 2024, il s'agissait de maintenir nos efforts et comme « les grands changements viennent des petites choses », c'est par de « petits gestes » que nous avons montré notre capacité à nous adapter et à persévérer. Tout au long de l'année, dans nos activités quotidiennes nous avons pu privilégier des choix plus responsables.

- En matière de mobilité :**
- les trajets en transport en commun sont privilégiés,
 - réduction des déplacements longs,
 - réduction des déplacements des particuliers par la mise en place de permanences.

- En matière de consommation :**
- réductions d'achat de fournitures,
 - diminution du nombre de photocopieurs et optimisation des impressions,
 - division par deux des postes de téléphone fixe,
 - amélioration du tri des déchets et mise en place des biodéchets,
 - location de véhicules critère 1
 - pas d'organisation de grands événements.

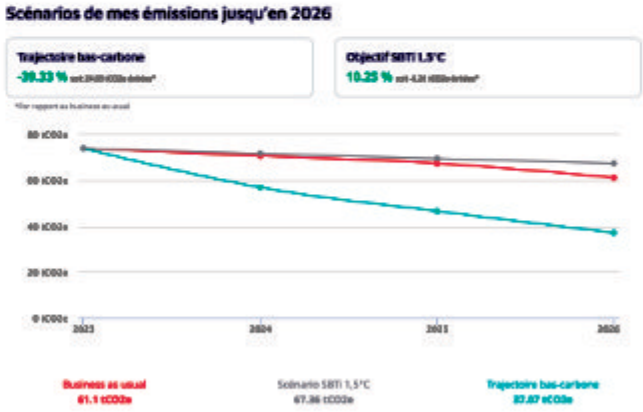
- En matière d'économie circulaire :**
- collaboration avec des filières du réemploi pour les objets et mobiliers dont nous souhaitons nous séparer.

- En matière de locaux :**
- réduction des surfaces occupées
 - mutualisation, sobriété des choix de matériaux et des interventions dans le cadre du projet de réaménagement du rez-de-chaussée.

Ainsi, nous continuons nos efforts afin d'atteindre nos objectifs d'émissions fixés jusqu'en 2026.



Journée d'équipe à Bâle, visite et rencontre avec des membres de la Stadtbildkommission de Bâle ©CAUE-Alsace



L'outil de gestion CAUE'Pilote

CAUE'Pilote est un logiciel de gestion permettant d'enregistrer, de suivre et d'analyser l'activité d'un CAUE. L'outil a été créé spécifiquement pour les CAUE et s'adapte aux particularités fonctionnelles de chaque structure.

Le CAUE d'Alsace dispose des modules suivants :

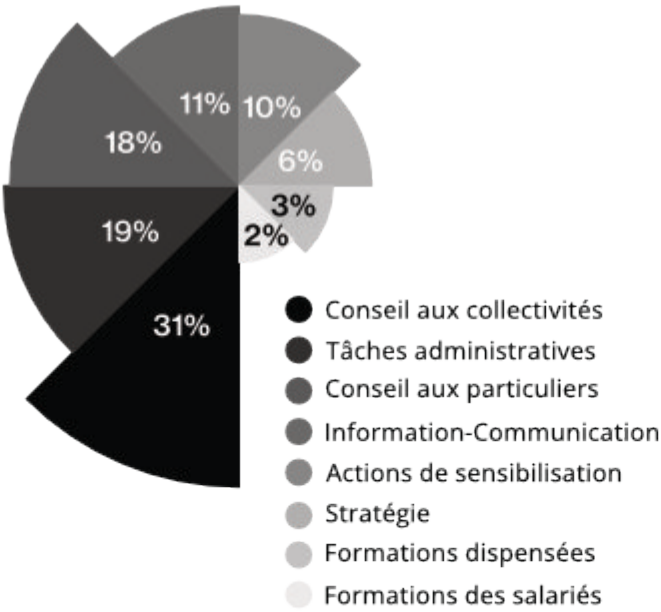
- gestion des conseils aux collectivités (qui comprend le suivi des conventions et des factures),
- gestion des conseils aux particuliers,
- gestion des temps passés,
- gestion des congés et absences,
- gestion des adhérents,
- annuaire.



À travers ces modules, CAUE'Pilote fournit les outils statistiques bien utiles pour l'édition du rapport d'activité, mais surtout indispensables à l'analyse de l'activité en temps réel, à la prise de décisions et d'orientations stratégiques.

Temps passés en 2024

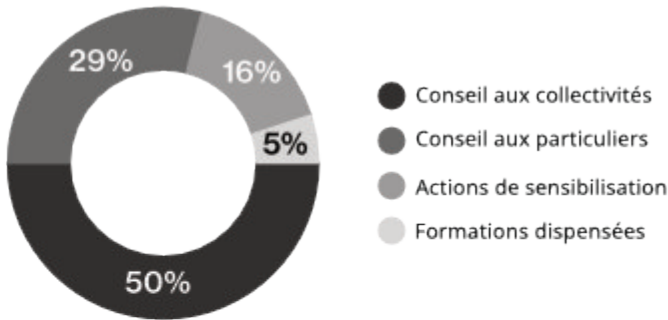
Les différentes activités	en jours (1 jour = 8h de travail)	en %
Conseil aux collectivités	878	31
Tâches administratives	520	19
Conseil aux particuliers	498	18
Information-Communication	314	11
Actions de sensibilisation	283	10
Stratégie	172	6
Formations dispensées	94	3
Formation des salariés du CAUE	45	2



En 2024, le conseil aux collectivités a représenté 31% de l'activité globale du CAUE, le conseil aux particuliers 18%, les tâches administratives 19%.

Les grandes missions

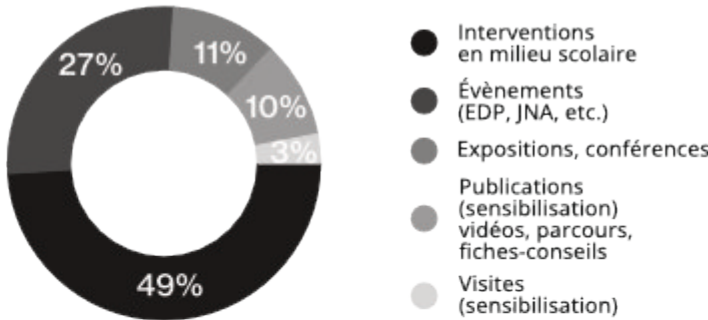
Les quatre grandes missions	en jours (1 jour = 8h de travail)	en %
Conseil aux collectivités	878	50
Conseil aux particuliers	498	29
Actions de sensibilisation	283	16
Formations dispensées	94	5



À l'échelle des 4 grandes missions de service public du CAUE qui sont le conseil aux collectivités, le conseil aux particuliers, les actions de sensibilisation et les formations dispensées représentent respectivement 50%, 29%, 16% et 5% en 2024 (contre 45%, 36%, 18% et 1% en 2023).

Actions de sensibilisation

Action de sensibilisation	en jours (1 jour = 8h de travail)	en %
Intervention en milieu scolaire	140	49
Évènements (EDP, JNA, etc.)	76	27
Exposition, conférence	31	11
Publications (sensibilisation) : vidéos, parcours, fiches-conseils	28	10
Visite (sensibilisation)	8	3



Une analyse plus fine montre que les interventions en milieu scolaire représentent 140 jours de travail, soit 49% des actions de sensibilisation (contre 63% pour 183 jours de travail en 2023).

Les réseaux

La Fédération nationale des CAUE (FNCAUE)

Pour le réseau des CAUE, la fédération est un lieu d'échanges, de capitalisation et de mutualisation des savoir-faire et activités départementales. Animer, apporter ses services aux membres et produire en réseau sont les principales missions de la fédération.

À l'externe, elle assure la représentation, la promotion et la défense des CAUE, développe des partenariats au niveau national et organise des rencontres, congrès et colloques avec ses partenaires.

Le CAUE d'Alsace adhère à la FNCAUE pour conforter le réseau professionnel et nourrir les bonnes pratiques. L'année 2024 a été marquée par :

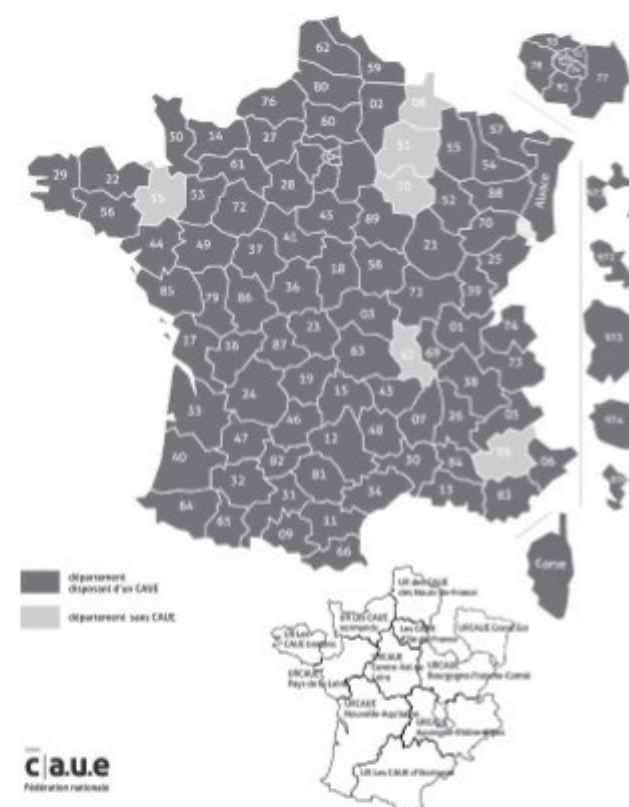
- Une conférence des présidents
- Des rendez-vous parlementaires
- Des contributions à des rapports d'information, des projets ou des propositions de lois
- La participation directe ou le placement de CAUE dans des événements nationaux
- Des ressources thématiques, juridiques
- Un service individualisé d'appui aux dirigeants
- Une veille législative et institutionnelle
- L'animation du site internet, vitrine du réseau
- Une vision nationale de nos enjeux AUE
- La facilitation de la production en réseau
- L'identification de besoins et d'éléments de prospective.

Ces actions s'inscrivent dans les orientations 202-2027 :

- Déployer le potentiel des CAUE pour contribuer à accélérer les transformations écologiques
- Participer à une culture renouvelée de l'aménagement
- Renforcer le positionnement du CAUE dans la galaxie d'acteurs publics et privés, et rayonner davantage
- Consolider une communication de responsabilité
- Veiller aux conditions propices à l'exercice des missions CAUE d'intérêt général
- Intensifier le fonctionnement associatif.

Cette année des ressources essentielles pour le bon fonctionnement du CAUE ont été produites :

- Un kit de formation pour concevoir, administrer, et réaliser des formations
- La formation nationale « Le projet, l'élue et le projet local » conçue en partenariat avec l'AMF et le ministère de la Transition Écologique
- La coordination nationale des Enfants du Patrimoine
- L'abécédaire juridique des CAUE
- Des documents de contractualisation
- Un service RH en ligne
- 3 pôles sur les missions
- 8 groupes de travail.



Les salariés du CAUE d'Alsace participent aux groupes de travail : financement, formation, sensibilisation, sensibilisation en milieu scolaire, conseils aux collectivités, vie des lieux de diffusion culturelle.

Cette ouverture permet de partager les pratiques, d'anticiper le positionnement du CAUE et d'importer d'autres savoir-faire. Ces échanges consolident les relations inter-CAUE et inter-salariés de même domaine de compétence.



Journée de travail à la fédération©CAUE-Alsace

Le Réseau d'Ingénierie Territoriale Alsacien

19 membres

Le CAUE d'Alsace participe aux réunions trimestrielles du réseau d'ingénierie.

L'objectif du réseau est de faire émerger des projets répondant aux besoins spécifiques des territoires, afin de :

- Garantir un accès facilité et équitable des collectivités à l'ingénierie
- Se connaître entre partenaires du réseau pour créer des synergies
- Renforcer le niveau d'expertise et la complémentarité de l'offre alsacienne
- Porter les enjeux de la CeA et de solidarité territoriale dans les instances de gouvernance des structures d'ingénierie
- Rendre lisible l'offre de services de l'ingénierie territoriale.

Cette année, le CAUE a participé à la présentation de tous les partenaires du réseau dans le cadre d'un projet « rêver habiter sur le Rhin ». Nous étions présents au salon des maires du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. Nous avons contribué à la formation zéro artificialisation nette avec l'ensemble de nos collègues du réseau d'ingénierie territoriale d'Alsace.

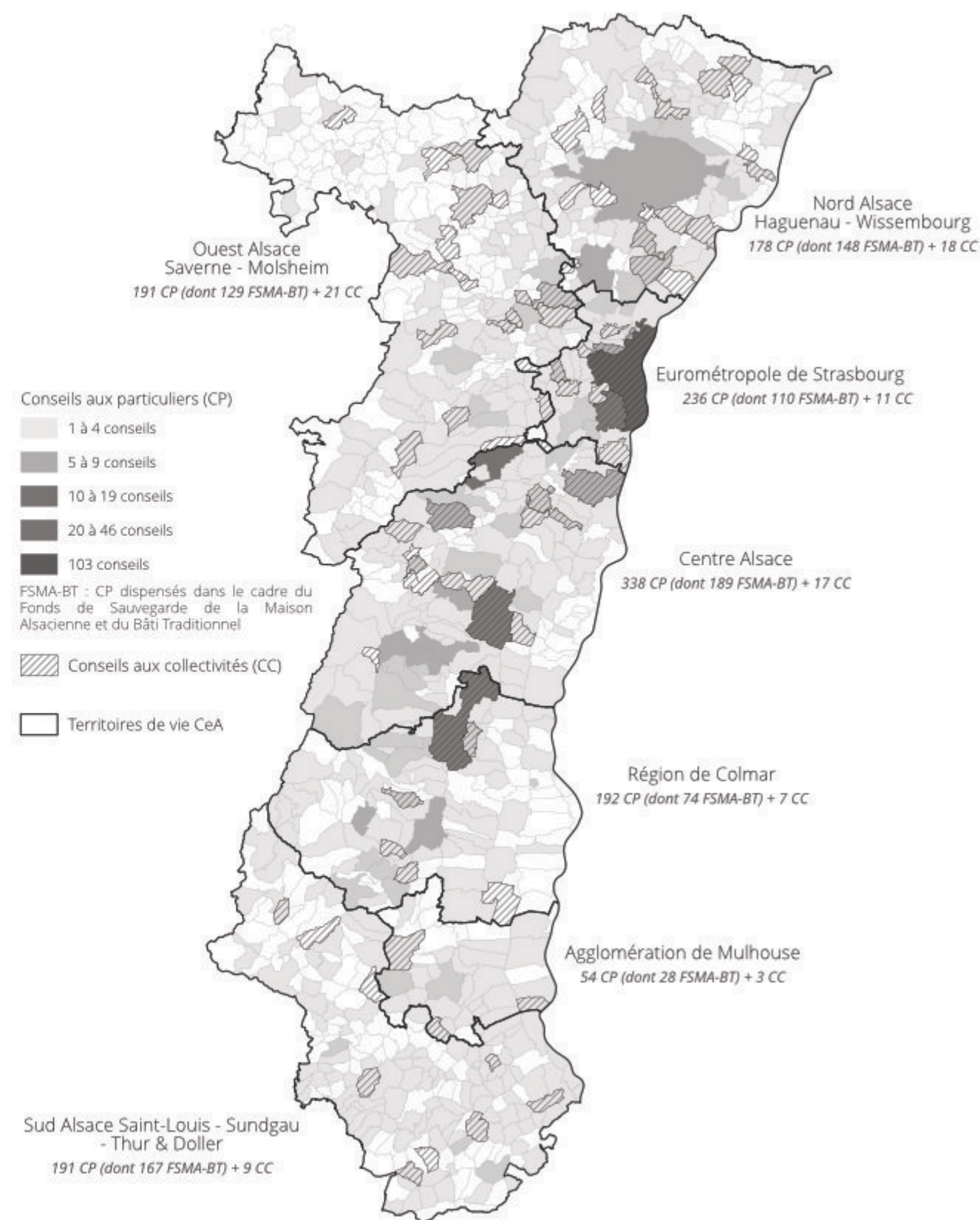
Certains salariés participent au groupe « friche » et d'autres au groupe « logements vacants ».



Séminaire RITA ©CAUE-Alsace



Répartition des conseils CAUE en 2024 au sein des 7 territoires de vie de la CeA





Andlau
Berstett
Bischoffsheim
Bitschwiller-lès-Thann
Bouxwiller (67)
Breitenbach
Brumath
Colmar
Dalhunden
Drusenheim
Duppigheim
Durningen
Emlingen
Erstein
Eschau
Forstfeld
Furchhausen
Grendelbruch
Gresswiller
Gries
Gueberschwihr
Hirtzbach
Hochfelden
Holtzheim
Horbouurg-Wihr
Illkirch-Graffenstaden
Ingwiller
Kaltenhouse
Kertzfeld
Kirrwiller
Koestlach
Lampertheim
Lièpvre
Maisonsgoutte
Muespach

Munchhouse
Neubois
Neuve-Église
Niederbronn-les-Bains
Oberhausbergen
Oberhoffen-sur-Moder
Osthoffen
Ostwald
Pfulgriesheim
Plobsheim
Ranrupt
Romanswiller
Roppenheim
Rosenwiller
Saint-Martin
Saint-Maurice
Sand
Saverne
Scherwiller
Schleithal
Schweighouse-sur-Moder
Schweighouse-Thann
Seebach
Sélestat
Souffelweyersheim
Soultz-sous-Forêts
Steige
Truchtersheim
Uhlwiller
Villé
Westhouse
Weyersheim
Woerth
Zillisheim

CC du Canton d'Erstein
CC du Kochersberg et de l'Ackerland
CC du Pays Rhénan
Eurométropole de Strasbourg
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-
Moselle (SDEA)
SI des affaires scolaires de Courtavon - Levoncourt
- Liebsdorf - Oberlarg - Durlinsdorf
SM du SCOT Montagne, Vignoble et Ried
SM pour le SCOT Colmar-Rhin-Vosges

ADEUS (Strasbourg)
ADIL du Bas-Rhin (Strasbourg)
ATMO Grand Est (Schiltigheim)
Fondation du Patrimoine - Alsace (Strasbourg)
SERS - Société d'Équipement du Rhin Supérieur
(Strasbourg)
Union des Architectes Alsace (Strasbourg)

Pour une commune adhérente, les concitoyens disposent gratuitement de l'intervention des services techniques et culturels de l'équipe en matière de :

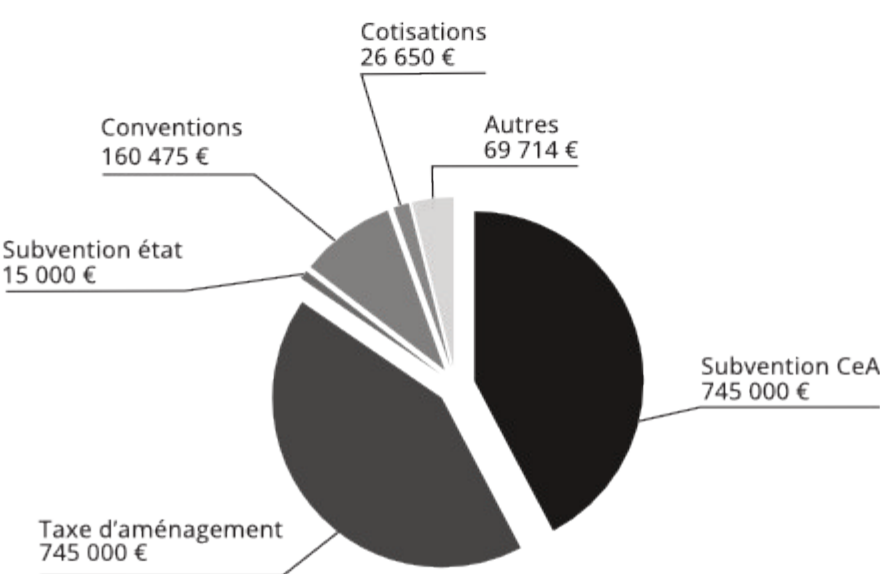
- conseil et accompagnement à la maîtrise d'ouvrage,
- sensibilisation, information et formation sur l'architecture, l'urbanisme et l'environnement,
- diffusion des brochures et publications du CAUE.

[illegible]

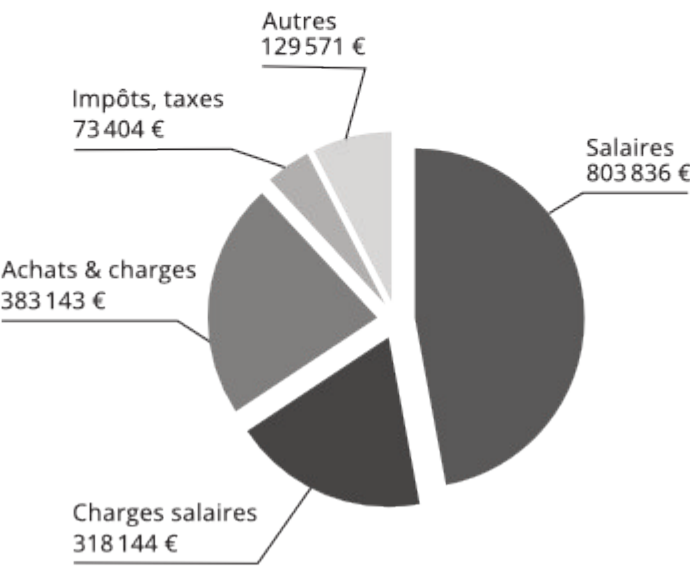
Le bilan comptable

Répartition du budget pour l'année 2024

Produits



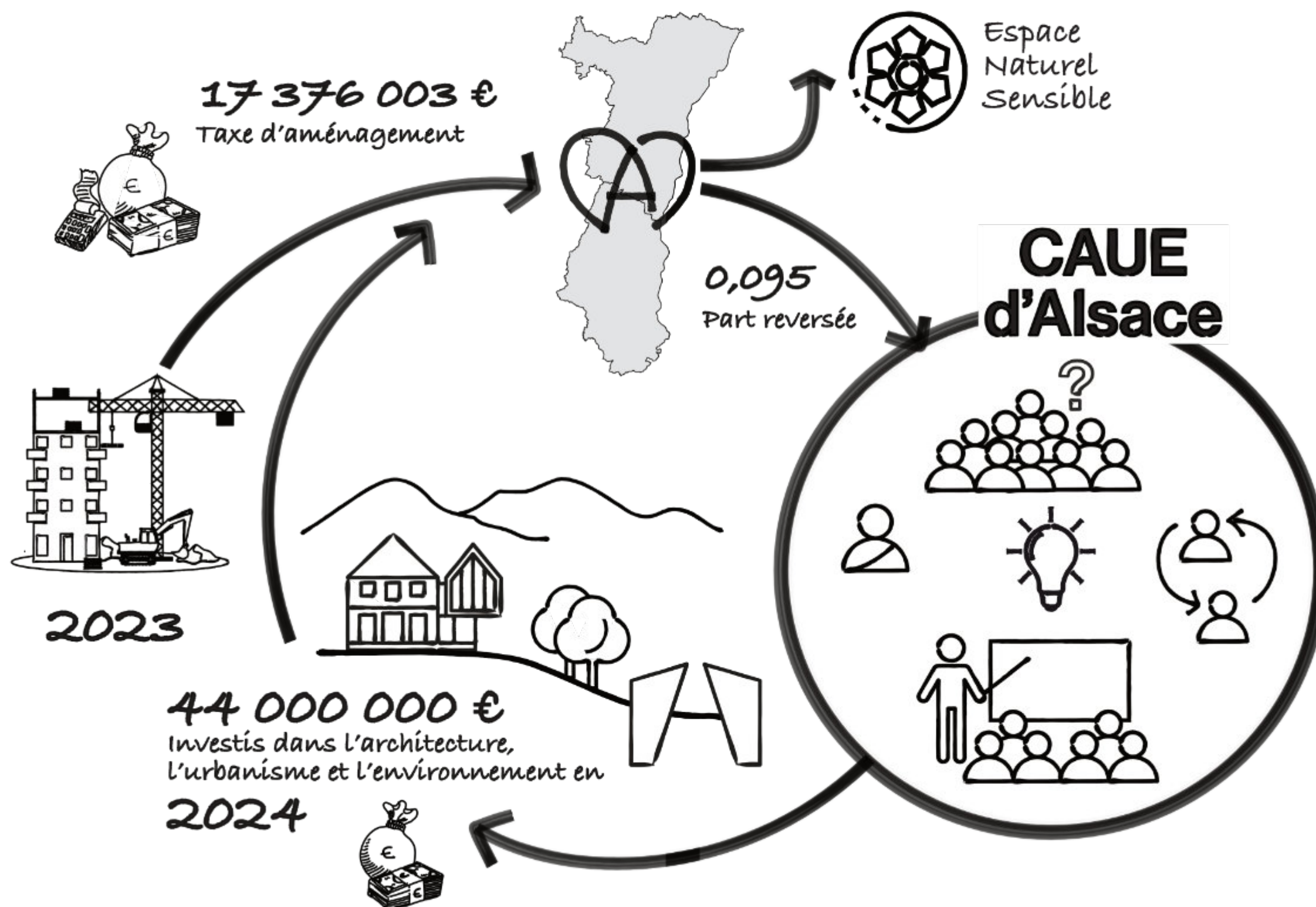
Charges



Budget 2025 - Réel 2024

(En euros)	REEL 2023	BUDGET 2024	PROJETE 2024	REEL 2024	ECART R24-B24	Commentaires Réel 2024
Concours Publics CEA	1 451 000	1 451 000	1 451 000		39 000	Maison alsacienne 45K€ EN SUS
Subvention DRAC / ENSAS	5 000	18 000	10 000	15 000	-3 000	
QP subventions investissement						changement méthode ANC 2022-06
Subventions	20 000	0	0		0	
Concours publics et subventions	1 476 000	1 469 000	1 461 000	1 514 194	36 000	
Cotisations membres	26 640	20 000	25 480		6 650	progression membres cotisants estimation prudente au Budget eu égard aux contraintes budgétaires communes (cout de l'énergie)
Contributions volontaires Collectivités et pdts access	134 050	130 000	147 077		30 475	Intervention CAUE "Projets de classe" changmts méthode Règlement pour 15K€ Refact ch loc ADIL 68 régui 23 et 22
Autres produits	64 793	0	8 797		35 520	
Utilisation des fonds dédiés	2 944	0	0	0	0	
Transferts de charges-Reprises prov	76 202	10 000	17 747	10 000	0	
Autres produits d'exploitation	304 629	160 000	199 101	232 645	72 645	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1 780 629	1 629 000	1 660 101	1 746 839	108 645	
Prestations de services	13 138	5 000	10 192	12 668	7 668	
Electricité	2 894	4 000	7 744	8 133	1 131	hausse du prix au kw/h
Carburants	7 569	7 000	6 231	7 943	943	
Petit équipement	1 939	2 000	2 027	1 997	-3	
Fournitures administratives	3 716	4 500	3 789	6 928	2 428	
Locations Crédit bail photocopy/véhicules	22 121	19 000	26 185	26 655	11 655	hausse liée à l'effet des résiliations
Location immobilière	62 362	70 000	64 780		-10 020	baisse liée à l'effet année pleine FDP
Location copieur/logiciels/parcus/telesurv	17 707	20 000	56 751	56 252	10 551	hausse liée à l'effet des résiliations
Charges locatives	13 316	16 000	6 474		-4 991	solde charges locatives 2023 favorable
Entretien et réparations	18 183	17 000	6 745	8 202	-12 181	En 2023 changement LED
Entretien mat roulant	2 918	1 000	2 810	2 845	1 845	
Nettoyage locaux	14 046	12 000	12 504	12 167	167	
Maintenance ascenseur	2 008	3 000	3 080	3 075	75	
Maintenance informatique et incendie	16 176	12 000	12 816	10 239	6 404	maintenance inf en hausse de 4K€
Primes d'assurances	12 918	16 000	14 804	13 901	-2 099	
Documentation, séminaires	7 951	2 000	7 174	1 356	-644	
Personnel extérieur à l'entreprise	0	0		0	0	
Honoraires comptables / juridiques/frais actes	29 751	37 000	34 399	63 836	8 014	provision sociales (horos CARSAT RPS)
Honoraires Architectes	58 383	48 500	55 324		2 264	Honos patrimoine ancien 41K€
Publicité, publications	2 116	3 000	2 166	20 762	17 782	dont Pandora pour 7K€ et création Murs
Frais site internet	125	500	0	0	-500	
Cadeaux	602	400	631	156	-244	
Déplacements	7 574	7 000	7 718	11 249	4 249	
Missions, réceptions	4 400	7 500	4 339	6 155	-1 345	
Frais postaux	658	1 000	652	824	-176	
Frais téléphonie	10 992	12 000	12 982	11 669	-331	
Services bancaires	1 100	1 500	2 146	2 036	536	
Cotisations, dons...	18 368	21 000	18 680	16 924	-4 076	
Université été CAUE Juil 23	59 344	0	0		0	
Total Autres achats et charges externes	412 375	349 900	383 143	389 013	39 113	
Impôts et taxes (dont taxe sur salaires)	99 051	88 000	84 034	73 404	-14 595	actionsformation pour 17 k€ en 23 dont PPV 14K€ estimée ETP budget 15,27 contre 14,50 réel
Salaires et traitements	922 012	796 029	806 798	803 836	7 807	Economie de 38K€ car paysagiste pas pourvu - recherche profil adéquat new stratégie CAUE
Charges sociales	340 434	344 338	316 156	318 144	-26 194	changement méthode impact -5K€
Impact passage BETIG	0	10 000	0	0	-10 000	voir ci-dessus
Formation	23 801	29 000	23 752	23 059	-5 941	
Dotation amortis exploitation immos	0	0	0		93 427	dont FD pour 4K€ et IFC pour 89K€
Dotations prov actifs circulants ou PRC ou fds dédiés	0	0	0			
Autres charges (redevances licences)	7 547	7 000	5 063	7 215	215	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 805 220	1 624 267	1 618 946	1 708 098	83 831	
Résultat d'exploitation	-24 591	4 733	41 155	38 741	24 815	
VNC des immobilisations hors usage	4 182	5 000	17 586		31 162	Intérêts sur les placements
Résultat financier	30 647	13 000	10 000	0	-3 000	QP subv invt reclassée (ci avant)
Résultat exceptionnel	0	0	-755		-9 434	
Impôt sur les pers morales but non lucratif						
Résultat	10 238	22 733	67 986	65 469	43 543	Cet Excédent permettra notamment d'absorber la réalisation des travaux suite à la sortie d'un partenaire

Ressources et intérêt public du CAUE



Le conseil aux collectivités



77
en 2023

86
dossiers
de conseil et
accompagnement
aux collectivités



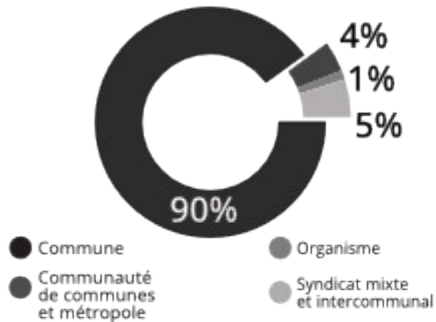
160 475 €
de recettes conventions

53
conseils
sous convention

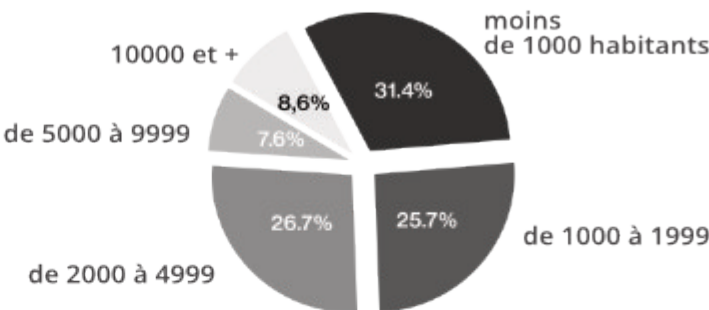
7
appuis et conseils
au service
urbanisme ou
patrimoine
d'une commune
(sous convention)

26
conseils-commune
non conventionnés
(gratuits)

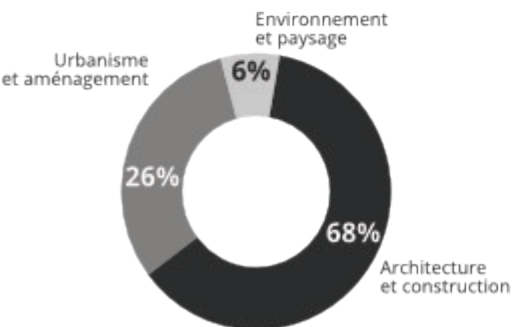
Type de bénéficiaires
(sur 86 bénéficiaires)



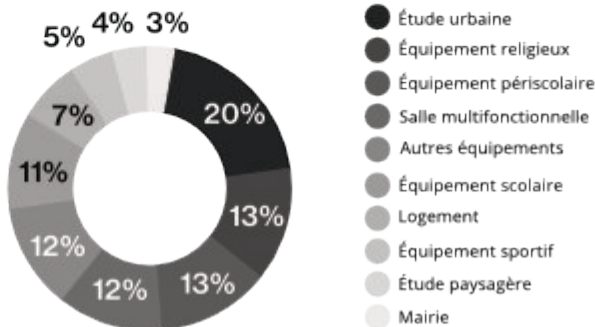
Typologie des communes bénéficiaires



Les domaines concernés



Thèmes prédominants des études

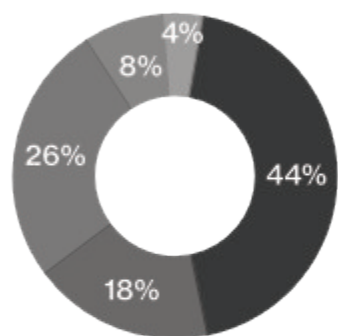


Carte de la répartition des conseils aux collectivités 2024

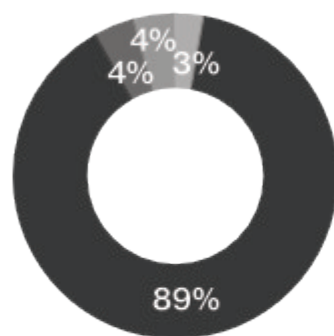




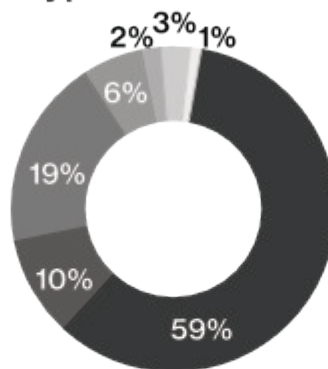
Type de conseil



- ### Type de projet



- Type de travaux



-

Le conseil pour le bâti ancien



552
en 2023

846

conseils aux particuliers sur le bâti ancien en vue d'une subvention

21

conseils aux collectivités sur le devenir du bâti ancien

456

communes adhérentes FSMA-BT dont 393 via l'adhésion de l'EPCI

63

communes adhérentes FSMA-BT individuellement

11

EPCI adhérents FSMA-BT

Parmi les 846 dossiers FSMA-BT en 2024, 513 dossiers sont inscrits dans une commune et/ou intercommunalité adhérente au dispositif.

Investissement du CAUE d'Alsace sur cette mission



134 000 €

de budget alloué par le CAUE pour la politique de valorisation de la CeA

45 000 €

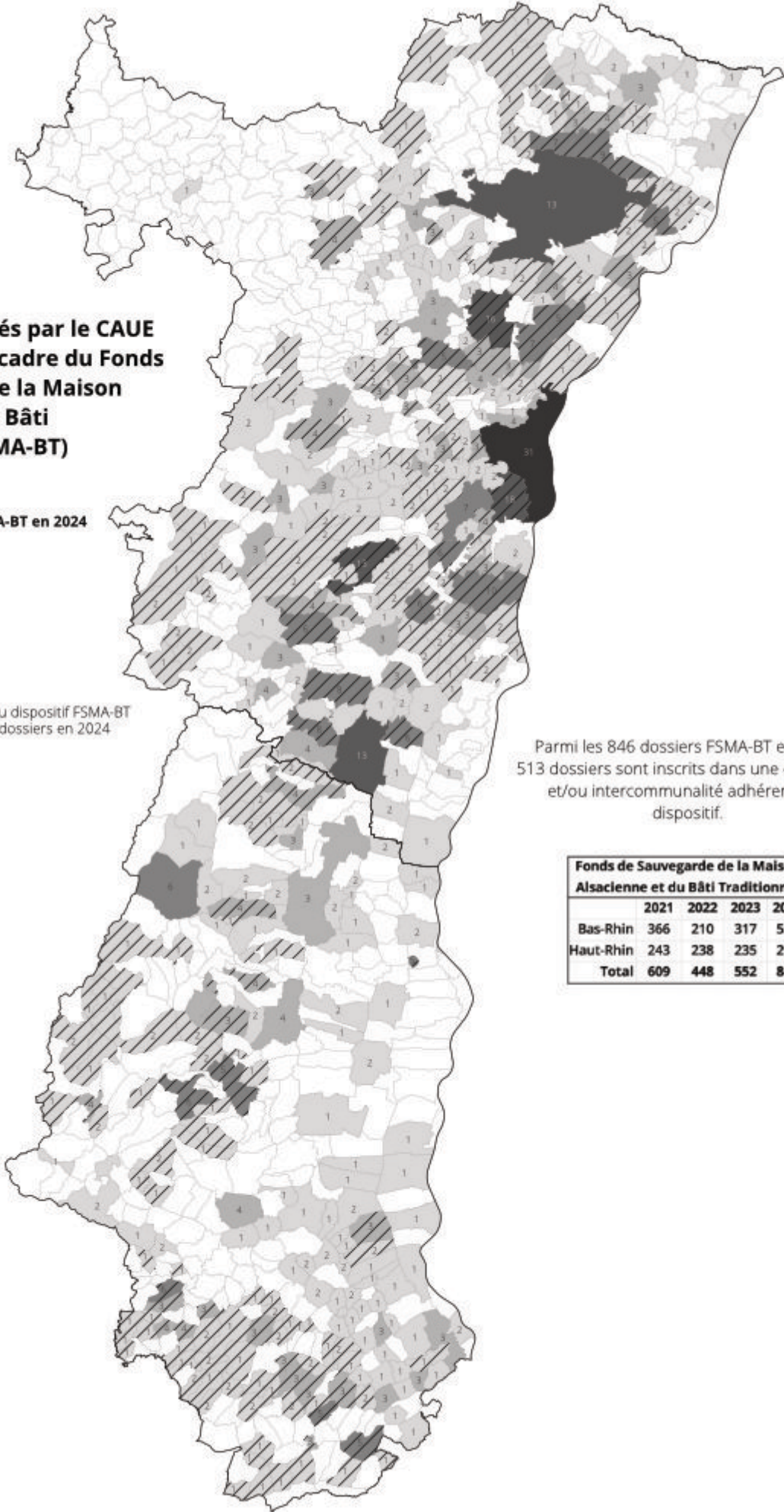
de subvention de la CeA en 2024 pour cette politique



Conseils dispensés par le CAUE d'Alsace dans le cadre du Fonds de Sauvegarde de la Maison Alsacienne et du Bâti Traditionnel (FSMA-BT)

Nombre de dossiers FSMA-BT en 2024

- 1 à 2 dossiers
- 3 à 4 dossiers
- 5 à 10 dossiers
- 11 à 18 dossiers
- 31 dossiers
- Territoire adhérent au dispositif FSMA-BT et concerné par des dossiers en 2024



Parmi les 846 dossiers FSMA-BT en 2024, 513 dossiers sont inscrits dans une commune et/ou intercommunalité adhérente au dispositif.

Fonds de Sauvegarde de la Maison Alsacienne et du Bâti Traditionnel				
	2021	2022	2023	2024
Bas-Rhin	366	210	317	552
Haut-Rhin	243	238	235	294
Total	609	448	552	846

Les interventions en milieu scolaire

Sensibilisation du jeune public



3580
jeunes sensibilisés

3272
en 2023

206
enfants d'école
maternelle

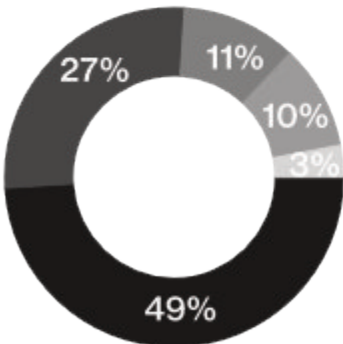
1802
enfants d'école
élémentaire

900
collégiens

557
lycéens

115
post-bac

Temps dédié à la sensibilisation du jeune public



- Interventions en milieu scolaire
- Évènements (EDP, JNA, etc.)
- Expositions, conférences
- Publications (sensibilisation), vidéos, parcours, fiches-conseils
- Visites (sensibilisation)

Les interventions en milieu scolaire représentent 140 jours de travail, soit 49% des actions de sensibilisation (contre 63% pour 183 jours de travail en 2023).

Évènements nationaux (tous niveaux confondus)

2732

jeunes sensibilisés à travers les opérations menées par le CAUE avec le soutien de la DRAC du Grand Est



2273

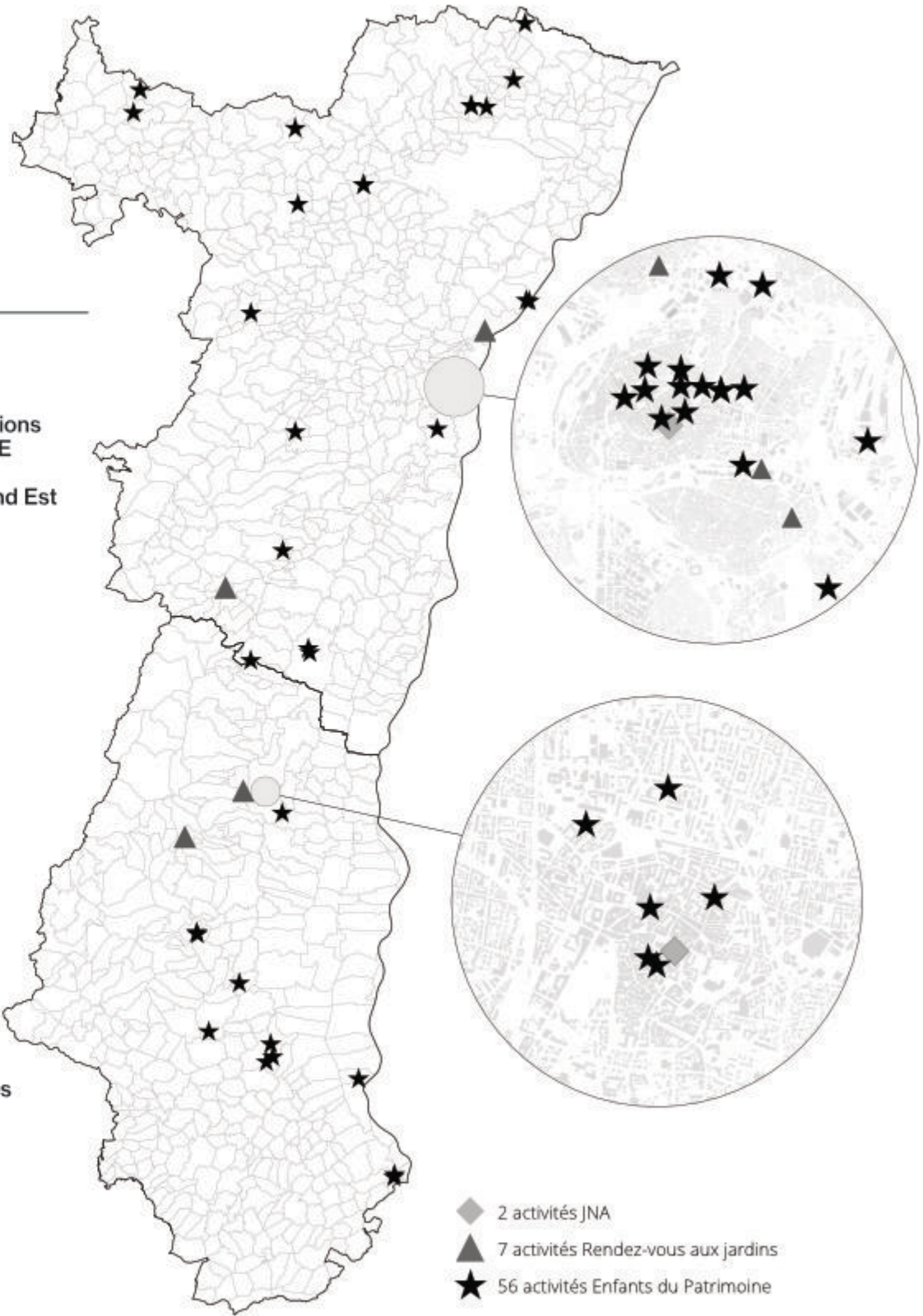
Les Enfants du Patrimoine

69

Les Rendez-vous aux jardins

65

Journées Nationales de l'Architecture



Carte de la répartition des activités de sensibilisation dans le cadre des évènements nationaux 2024

Le centre de doc'

Maxime Schaller
Documentaliste



6000
ouvrages

10
abonnements

Le CAUE dispose d'un fonds documentaire riche de plus de 6000 ouvrages et d'une dizaine d'abonnements à des revues spécialisées, reparti sur l'antenne de Colmar et de Strasbourg.

Il s'adresse à l'équipe pluridisciplinaire du CAUE mais aussi à tous les publics extérieurs (particulier, étudiant, enseignant, élu local, personnel communal, etc.). Les documents sont consultables sur place et la plupart sont disponibles à l'emprunt.

Le documentaliste est à la disposition de chacun pour aider dans la recherche documentaire. Il effectue également une veille régulière en scrutant l'actualité locale et nationale liée à l'architecture, l'urbanisme, l'environnement, le paysage.

Scoop.it!

Cette revue de presse est relayée numériquement à travers la plateforme Scoop'it (<https://www.scoop.it/topic/caue-alsace>).

En 2024, ce sont 842 articles (scoops) qui ont été relayés. 60% de ces scoops sont issus de la presse locale (DNA, Rue89 Strasbourg) ; le reste relaye l'actualité nationale. 1872 vues sont comptabilisées (soit en moyenne 156 vues par mois).

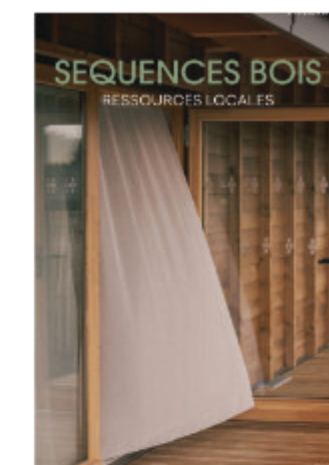
	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Vues	1444	2119	1925	2657	2102	1872

Observatoire DES CAUE

L'Observatoire des CAUE (<https://www.caue-observatoire.fr>) est également un outil numérique accessible à tous ; il propose plus de 6500 réalisations en matière de bâtiments publics, d'habitat collectif ou individuel, d'aménagement urbain, d'espace public ou de jardins, avec un accès géographique et thématique.

81 références sont identifiées en Alsace ; elles peuvent aisément être présentées aux élus locaux pour qu'ils s'en inspirent.

Quelques ouvrages et revues reçus en 2024



Site web et réseaux sociaux

Le site internet



11 411
visiteurs

➔
10 977
en 2023

15 354
sessions

63 307
pages vues

0,89
pages par session

1:57min
durée moyenne d'une session

Les 5 pages les plus consultées par ordre croissant sont :

- Accueil
- Particulier
- Particulier/Maison ancienne
- Prendre rendez-vous
- À propos

513
abonnés
à la newsletter

16
newsletters

7
newsletters
abonnés

9
newsletters
enseignants



Scanner le QR code pour accéder à la page d'accueil de notre site internet

Les réseaux sociaux



LinkedIn

2556 abonnés
213 réactions

Twitter

Courant 2024, le CAUE d'Alsace à pris la décision de ne plus apparaître sur ce réseau.

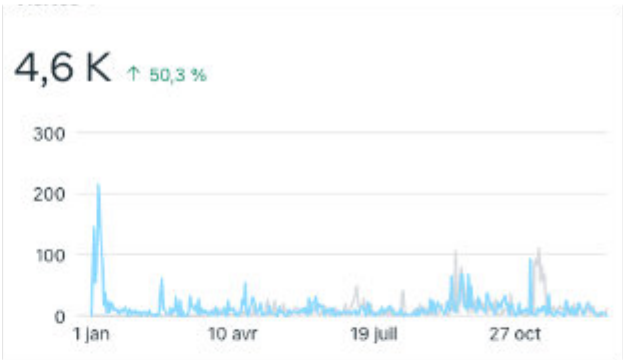
Facebook

2,2 K abonnés
1,9 K personnes aiment la page
18,3 K couverture de la page
738 interactions avec le contenu

Les tranches d'âge les plus représentées pour nos abonnés Facebook sont :

- les 25-34 ans
- les 35-44 ans (en majorité)
- les 45-54 ans

Visites de la page ou profil Facebook pour 2024



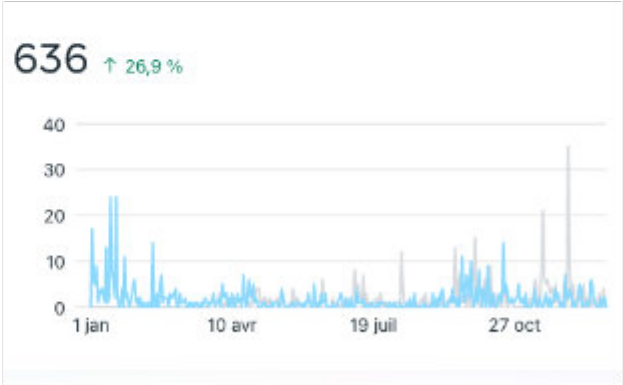
Instagram

1,3 K abonnés
4,4 K couverture de la page
202 interactions avec le contenu

Les tranches d'âge les plus représentées pour nos abonnés Instagram sont :

- les 25-34 ans (en majorité)
- les 35-44 ans

Visites du profil Instagram pour 2024



Projet stratégique 2024-2027

Créer ensemble des territoires vivants et durables.
Éveiller, accompagner, transmettre.

Vision

Favoriser un aménagement du territoire alsacien harmonieux pour les habitants, accueillant et durable, tout en respectant les spécificités culturelles et paysagères de la région.

Objectifs



Orientations stratégiques

01 La transition environnementale et résilience territoriale

Objectif

Accélérer la transition écologique en intégrant des solutions bas-carbone et des approches écoresponsables dans les projets d'aménagement.

Actions

- Accompagnement des porteurs de projets résilients face au changement climatique.
- Promotion des matériaux biosourcés et des techniques de construction durable.
- Appui aux collectivités dans la gestion de l'artificialisation des sols et la valorisation des espaces naturels.
- Valorisation des ressources locales existantes.

02 La valorisation du patrimoine local

Objectif

Préserver et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager alsacien tout en favorisant une modernité respectueuse.

Actions

- Soutien aux communes pour intégrer le patrimoine dans leurs projets d'urbanisme.
- Éveiller aux qualités environnementales du patrimoine.
- Partager une culture commune.

03 La sensibilisation et la formation

Objectif

Éveiller et former les publics sur les enjeux d'architecture, d'urbanisme et d'environnement.

Actions

- Créer des ateliers pédagogiques sur l'urbanisme durable.
- Renforcer les partenariats avec les universités et le réseau d'ingénierie territorial.
- Sensibiliser aux défis du changement climatique, à la préservation du patrimoine et à l'aménagement durable.
- Renforcer les compétences des élus pour intégrer les enjeux d'architecture, d'urbanisme et d'environnement dans leurs décisions locales.
- Favoriser une meilleure acceptation des projets locaux grâce à une communication éclairée.
- Identifier les enjeux de transition écologique et de valorisation patrimoniale.

04 L'approche participative et inclusive

Objectif

Encourager la participation citoyenne et intégrer les diversités dans les processus de conception.

Actions

- Encourager la concertation en amont des projets pour les rendre plus inclusifs et attractifs.
- Inclusion des publics vulnérables dans les démarches d'aménagement (personnes âgées, personnes en situation de handicap).
- Campagne de sensibilisation sur l'importance de la qualité architecturale.

05 Le renforcement de l'expertise et des partenariats

Objectif

Développer les compétences internes et multiplier les collaborations.

Actions

- Mise en réseau avec d'autres CAUE et acteurs pour partager les bonnes pratiques.
- Investissement dans des outils numériques pour l'analyse urbaine (SIG).
- Renforcement des équipes techniques pour accompagner les projets complexes.

06 L'activation du lieu d'exposition

Rôle stratégique du lieu d'exposition

- Un espace de référence pour l'architecture, l'urbanisme et l'environnement en lien avec les partenaires de l'immeuble.
- Un laboratoire culturel et pédagogique.
- Un point de départ pour une itinérance régionale.

Objectifs

- Faire connaître le lieu comme un repère culturel régional et mobiliser les publics sur ses thématiques.
- Renforcer la compréhension des enjeux architecturaux et environnementaux auprès des citoyens.
- Créer des synergies avec des acteurs culturels et éducatifs pour des collaborations enrichissantes.
- Ce lieu peut devenir un levier majeur pour renforcer l'ancrage régional du CAUE et illustrer concrètement ses missions.



01

La transition environnementale et résilience territoriale

Objectif

Accélérer la transition écologique en intégrant des solutions bas-carbone et des approches écoresponsables dans les projets d'aménagement.

Actions

- Accompagnement des porteurs de projets résilients face au changement climatique.
- Promotion des matériaux biosourcés et des techniques de construction durable.
- Appui aux collectivités dans la gestion de l'artificialisation des sols et la valorisation des espaces naturels.
- Valorisation des ressources locales existantes.

p. 44, 45

Villé - Création d'un accueil périscolaire
 Muespach - Réorganisation des usages des équipements et espaces publics
 Saverne - Reconstruction-requalification de l'espace sportif et de loisirs des Dragons
 Weyersheim - Reconstruction de l'école maternelle, construction d'un accueil périscolaire et aménagement paysager de la cour d'école

p. 46, 47

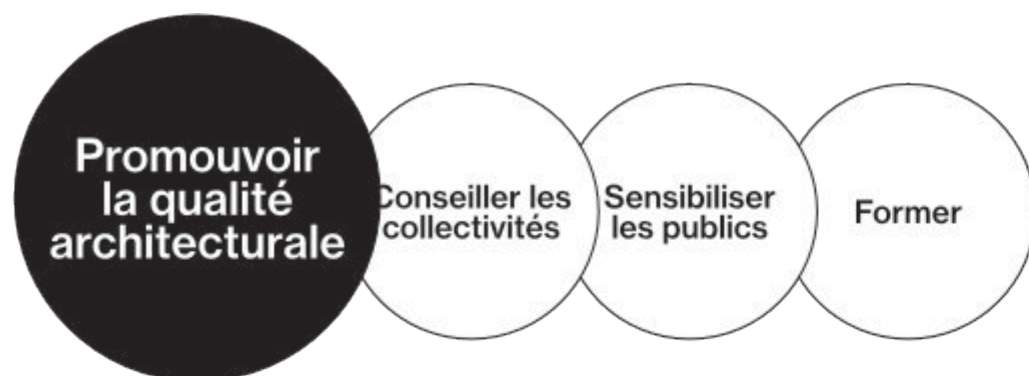
Écoterritoire des 5 communes - Ranrupt
 Colmar - Secteur Niklausbrunn Weg
 Issenheim - Conseils pour l'extension du cimetière

p. 47, 48, 49

Salon de l'Habitat de Colmar
 Conseils aux particuliers
 Territoire Post-ZAN, densification et renaturation des zones pavillonnaires
 Projet SURE - Ilots de chaleur
 Rendez-vous aux jardins
 Les cours d'écoles vivantes
 Lire la ville

p. 50

ZAN - CeA, RITA



Villé - Création d'un accueil périscolaire

Gaëlle Hilbert, Architecte conseillère



Agence MW Projet VILLE_2024 - Paysagiste : Bruno Kubler ©MW

Le CAUE accompagne depuis 2016 la commune de Villé dans ses réflexions sur la future intégration d'un accueil périscolaire sur le site du groupe scolaire.

Cette étude a permis aux élus de la collectivité de mobiliser des locaux disponibles mais vétustes du site pour les valoriser et limiter la part d'extension en construction neuve de l'équipement. Cette étude a permis d'amorcer une réflexion plus globale sur le devenir du site, sur la nécessaire réhabilitation thermique du groupe scolaire et sur la désimperméabilisation des cours.

C'est donc un projet ambitieux et global qui a donné lieu à un concours d'architecture permettant d'établir des stratégies d'intervention sur les bâtiments existants (isolation, ventilation, protections solaires, infiltration des eaux pluviales) et de phasage de l'opération. Il a également intégré un volet paysager fort laissant une part importante à la consultation et à la sensibilisation aux enjeux climatiques des enfants et équipes pédagogiques.

Muespach - Réorganisation des usages des équipements et espaces publics

Flavio Higelin, Chargé de mission en architecture



Séquences paysagère et de socialisation ©CAUE-Alsace

Le CAUE assure au sein de la commune de Muespach une mission de conseil, d'accompagnement et d'aide à la décision de la collectivité. Le sujet de cette mission est la réorganisation des usages dans les bâtiments et espaces publics.

Cet accompagnement tente d'orienter la commune lauréate du programme national « Villages d'avenir » vers une sobriété environnementale, une consolidation des liens sociaux, une préservation des ressources, une optimisation des existants, un réemploi de structures existantes, une désimperméabilisation des sols, un renforcement des polarités sociales, une valorisation du patrimoine bâti et naturel existant, une sécurisation des fonctions entre elles, une anticipation des aléas climatiques (inondations, canicules), un renforcement des interactions sociales et une mutualisation des fonctions.

Pour ce faire, un diagnostic complet de l'historique et de la situation actuelle de la commune a été réalisé. Ce travail de recherche, de cartographie, d'analyse et de synthèse vise à former un substrat riche qui permettra la qualité architecturale et paysagère des futurs projets.

Saverne - Reconstruction-requalification de l'espace sportif et de loisirs des Dragons

Sébastien Koch, Architecte conseiller



Extraits des planches de rendu de concours - Paysagiste : Lap's Les ateliers paysagistes ©Ajeance architectes

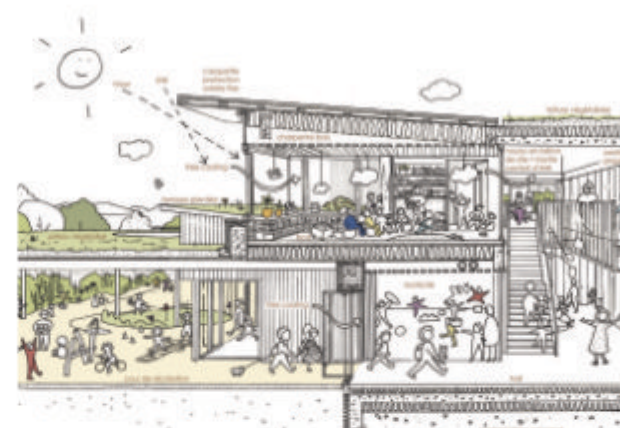
Les défauts thermiques, fonctionnels ou d'adaptabilité du bâtiment, le site profondément bousculé dans les années 70 bien qu'en périmètre protégé et les hauts niveaux d'attentes de la ville de Saverne ont conduit à une reconstruction ambitieuse de l'équipement et de ses abords.

La dépose de l'imposant remblai permettra des relations plus douces à la route de Paris et au jardin Arth par un traitement paysager exigeant : parvis planté, infiltration et récupération des eaux pluviales, végétalisation des pieds de façade, accessibilité piétonne et cyclable des niveaux hauts et bas, sécurisation des cinq quais de bus scolaires.

Derrière son écriture architecturale sobre, le bâtiment est qualitatif en ses matériaux (isolants biosourcés - brique / ossature, charpente et habillages intérieurs en bois - partiellement local) ses performances de niveau passif, ses optimisations en termes de polyvalence et de mutualisation (vestiaires réduits, hall / salle de réunion, rangements dédiés) qui permettent des volumes d'évolution généreux (plateau polyvalent avec tribunes, mur d'escalade 12m, dojo avec gradins, sports de combat, salle de musculation, salle de danse).

Weyersheim - Reconstruction de l'école maternelle, construction d'un accueil périscolaire et aménagement paysager de la cour d'école

Fabrice Wack, Chargé de mission en architecture



Coupe pédagogique intégrant les principes fonctionnels, constructifs et bioclimatiques du projet
© DWPA Architectes, Scherrer&Boetsch Architectes, Bruno Kubler paysagiste

Le CAUE d'Alsace a accompagné la collectivité dans la reconstruction de son école maternelle, la création d'un accueil périscolaire et l'aménagement de la cour, en intégrant pleinement les enjeux du développement durable et de la citoyenneté. Situé au cœur du village, sur un site contraint mais riche en qualités paysagères et patrimoniales, le projet a nécessité une approche à la fois rigoureuse et créative.

Les concepteurs ont tiré parti du cadre naturel en concevant un ensemble multifonctionnel, adaptable aux évolutions d'usages. L'architecture repose sur des principes environnementaux ambitieux : inertie thermique en béton bas-carbone, ossature bois préfabriquée avec isolation en paille, enduits terre, toiture végétalisée et gestion ludique des eaux pluviales. Ces choix garantissent confort et pérennité.

Engagée et participative, cette démarche permet aux usagers de s'approprier pleinement les lieux, notamment à travers des chantiers ouverts où chacun peut contribuer concrètement à la réalisation du projet.



Écoterritoire des 5 communes - Ranrupt

Sébastien Koch, Architecte conseiller



Les terrains de maraîchage, la place des fêtes et le bâtiment à construire en partie sud. ©CAUE-Alsace

Aménagement d'une aire de maraîchage, construction d'une halle associative et d'activité agricole autour d'une place publique.

Ce projet, fruit d'un accompagnement des communes de Breitenbach, Maisongoutte, Ranrupt, Saint-Martin et Steige dans le cadre du projet Écoterritoire, vise à réduire leur empreinte carbone.

Pour y parvenir, une dizaine de leviers sont activés, tels que la gestion de la forêt, l'énergie, la rénovation du bâti ancien, l'aménagement des espaces publics, les mobilités, l'agriculture et la gestion de l'eau et des déchets.

Ce projet s'est déroulé en trois phases : recensement des besoins, étude de faisabilité et mise en œuvre opérationnelle.

La commune de Ranrupt se distingue par un projet original combinant installation d'un maraîcher bio, récupération d'eau pluviale, construction d'un hall associatif en bois local et aménagement d'un espace public. Le démarrage des travaux est prévu début 2025.

Colmar - Secteur Niklausbrunn Weg

Arnaud Bronner, Architecte conseiller - Gaëlle Hilbert, Architecte conseillère



Les secteurs sud de Colmar sont identifiés par le plan local d'urbanisme comme des secteurs de développement de la ville.

Dans le sous-secteur Niklausbrunn Weg, la valeur environnementale et paysagère est élevée : fossés, zones humides, culture maraîchère, proximité de la forêt, zone de promenade appréciée des colmariens.

Les enjeux et contraintes liés à l'aménagement du site sont donc importants : comment préserver l'identité du site et transformer ces contraintes en atouts pour le développement du futur quartier ?

Le CAUE conseille la Ville de Colmar pour l'aider à répondre à ces questions, en faisant émerger des projets appuyés sur les structures paysagères et environnementales existantes.

Le CAUE intervient notamment dans les relations de la ville avec les porteurs de projets privés, en proposant un cadre de dialogue constructif et ambitieux.

Issenheim - Conseils pour l'extension du cimetière

Marie Hungler, Paysagiste conseillère

Proposition 1:
Eleagnus ebbingel - Châle de Ebbing



Proposition 2:
Mélange d'arbustes persistants



Le cimetière d'Issenheim (68) va être agrandi dans les prochaines années. Les paysagistes LAP'S ont réalisé un AVP de l'extension.

La municipalité a fait appel au CAUE pour un conseil concernant la haie qui va ceinturer l'extension du cimetière. L'article R2223-2 du code général des collectivités territoriales définit que cette haie doit être impérativement persistante de façon à éviter une covisibilité. Les trois hypothèses qui ont été proposées tiennent compte du plan des paysagistes.

Des essences adaptées ont été sélectionnées de façon à laisser la possibilité à la commune de choisir entre deux haies monospécifiques et une haie mixte. Les avantages et les inconvénients de chaque solution ont été mis en avant. De manière générale, les végétaux proposés sont rustiques, persistants et, pour la plupart, mellifères.



Salon de l'Habitat de Colmar

Carole Pezzoli, Directrice - Thierry Ubrich, Secrétaire général



Carole Pezzoli entourée de l'équipe de Stamm&Co ©France3

Le CAUE d'Alsace a marqué sa présence au 43e Salon Énergie Habitat à Colmar, du 14 au 18 mars 2024. Cet événement majeur du Grand Est a permis au CAUE de mettre en avant son expertise en matière d'habitat durable.

Des architectes-conseillers ont offert des consultations gratuites, guidant les visiteurs à travers leurs projets, de la conception à la réalisation. Ils ont abordé les enjeux d'un habitat sain, écologique et économe en énergie, tout en tenant compte des contraintes spécifiques à chaque site.

Le 15 mars, Carole Pezzoli, directrice du CAUE, a participé à l'émission Stamm&Co, apportant un éclairage sur les tendances architecturales actuelles, telles que la rénovation énergétique et les constructions en bois.

La participation du CAUE a été un succès, soulignant son rôle clé dans la promotion d'un habitat de qualité et respectueux de l'environnement en Alsace.

Conseils aux particuliers

Thierry Ubrich, Secrétaire général - Anne Bechtold, Emine Bulut, Jean-Claude Grebert et Gautier Riegel, Architectes



Conseil lors du salon de l'Habitat de Haguenau ©CAUE-Alsace

Le service de conseil aux particuliers offre une écoute attentive et des conseils personnalisés sur de nombreux sujets liés à l'habitat : budget, environnement, démarches administratives, etc. L'objectif est de promouvoir la qualité architecturale en répondant aux besoins de chacun.

Les usagers apprécient l'expertise des conseillers, qui les aident à avoir une vision globale de leur projet. Attention, ce service ne remplace pas un maître d'œuvre.

Le conseil aux particuliers est aussi un observateur des tendances sociétales, comme le vieillissement de la population et le désir de rester à domicile. L'adaptation des logements, notamment en privilégiant les rez-de-chaussée, devient un enjeu crucial.

Ce service est donc une aide précieuse pour les projets d'habitat, tout en étant un indicateur des évolutions et des besoins en matière de logement.

Territoire Post-ZAN, densification et renaturation des zones pavillonnaires

Nicolas Dessort, Stagiaire - Carole Pezzoli, Directrice - Maxime Schaller, Documentaliste cartographe



Hypothèse ©CAUE-Alsace

Le projet Territoire Post-ZAN vise à repenser l'aménagement urbain face aux défis du changement climatique et du vieillissement de la population. La loi Climat et résilience de 2021 impose l'arrêt de l'étalement urbain d'ici 2050, incitant à optimiser l'espace existant.

La méthode Post-ZAN utilise la cartographie pour sensibiliser les élus et proposer des solutions d'aménagement. L'étude se concentre sur la Communauté de communes du Canton d'Erstein, en analysant les quartiers pavillonnaires pour identifier les potentiels d'optimisation (grandes parcelles, cœurs d'îlots, etc.).

Des orientations d'aménagement sont proposées, ainsi que des scénarios d'évolution à long terme en 3D. L'objectif est de créer des villes plus durables et résilientes, en optimisant l'utilisation des sols et en s'adaptant aux besoins futurs.

Projet SURE - Ilots de chaleur

Michel Bayer, Architecte conseiller



©CAUE-Alsace

Le projet SURE, initié par Savoirs Vivants en collaboration avec le CNRS, la CAUE Alsace, l'INSA et des lycées, vise à résoudre le problème de repérage des îlots de chaleur. L'objectif est de prédire les bâtiments à isoler en priorité et les populations à protéger.

Ce projet innovant en sciences participatives est un point de convergence entre les sciences dures et molles, avec l'architecture comme point d'articulation et de synthèse.

Le CAUE a contribué en aidant les élèves à localiser les capteurs de température et en présentant les enjeux urbains de demain, tels que la lutte contre les canicules et les inondations. Des exemples de projets innovants ont été partagés pour stimuler l'imagination des élèves.

Remarqué par le secrétariat général des écoles européennes à Bruxelles, SURE pourrait être reproduit dans ce réseau éducatif.

Les Rendez-vous aux jardins

Arnaud Bronner, Architecte conseiller - Gaëlle Hilbert et Catherine Walter, Architectes conseillères - Carole Pezzoli, Directrice



À la découverte du parc du Château à Shiltigheim ©CAUE-Alsace

Le ministère de la Culture a organisé la 21^e édition de Rendez-vous aux jardins du 31 mai au 2 juin 2024, sur le thème des « cinq sens au jardin ». Des milliers de parcs et jardins ont ouvert leurs portes au public et aux scolaires. Le CAUE d'Alsace a proposé sept balades sensorielles et ateliers découverte pour les élèves, afin de les sensibiliser aux bienfaits des espaces naturels en ville.

Les activités proposées ont permis aux 11 classes participantes (260 élèves) d'explorer la diversité des sols, le cycle de l'eau, la flore locale et la faune environnante. Ils ont également pu expérimenter les phénomènes naturels, les couleurs et les sons du jardin.

Ces activités ont été conçues pour éveiller les sens des élèves, leur transmettre l'amour et le respect de la nature, et leur faire découvrir la richesse des jardins.

Les cours d'écoles vivantes

Catherine Walter, Architecte conseillère



Exemple d'aménagement « Cour d'École (résiliente) Vivante » à Masevaux - Bureau d'étude JP Etudes et conception - Julien Pechin ©CAUE-Alsace

Sujet très en vogue actuellement, la transformation des cours d'école en cours résilientes et végétalisées est un projet fédérateur, tant pour l'équipe éducative que pour les élèves. Les communes trouvent un intérêt à rénover ces espaces, et ce, pour plusieurs raisons interdépendantes.

Tout d'abord, les écoles constituent des points de rencontre privilégiés pour les familles. En modernisant ces lieux, les communes tissent un rapport de proximité et de confiance avec les citoyens et un dialogue.

Ensuite, de nombreuses cours d'école, souvent entièrement bitumées, sont devenues obsolètes. La renaturation de celles-ci, en valorisant la biodiversité et de nouvelles activités adaptées, répond aux impératifs actuels de transition environnementale et de bien-être.

La gestion des eaux de pluie, par la récupération ou l'infiltration au plus près de la goutte, est un enjeu majeur. Créées en concertation avec les élèves et les enseignants, ces cours vivantes offrent ainsi des espaces pédagogiques et ludiques favorisant l'épanouissement des enfants. Elles participent également à la sensibilisation des jeunes aux enjeux environnementaux.

Lire la ville

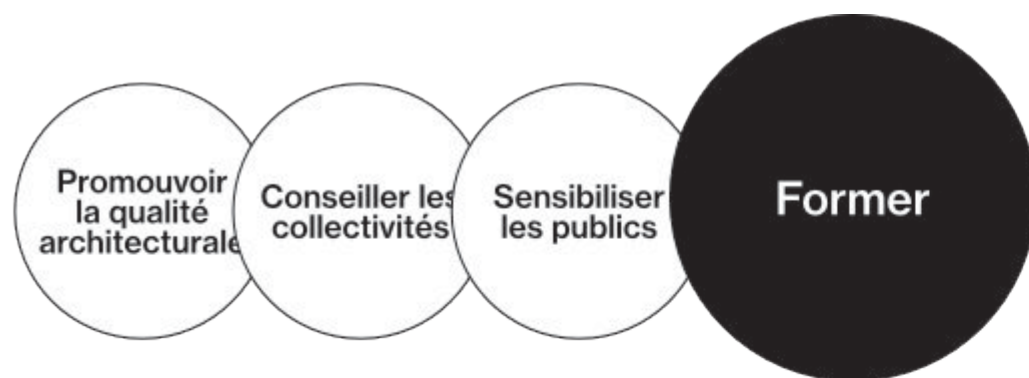
Catherine Walter, Architecte conseillère - Gautier Riegel, Architecte libéral



Exposition des travaux des enfants à la CeA ©CAUE-Alsace

L'opération « Lire la Ville », initiée en 1993 par la Fondation du Crédit Mutuel et l'académie de Créteil, s'étend désormais à l'Alsace. Elle invite les élèves à explorer les signes urbains, qu'ils résident en ville ou à la campagne. Les projets valorisent l'architecture, la mémoire et le patrimoine, encourageant l'interdisciplinarité et la collaboration.

Le CAUE d'Alsace y contribue activement avec trois interventions : à Strasbourg Neudorf, des élèves de CM2 construisent des maquettes pour lire la ville ; à Sausheim, des CE1 étudient leur village au fil de l'eau ; et à Logelbach, une maternelle a réfléchi à leur cour d'école pour la transformer en cour « vivante ». Ces initiatives favorisent une approche pédagogique innovante et ancrée dans le territoire.



ZAN - CeA, RITA

Carole Pezzoli - Directrice



Séminaire RITA ©CAUE-Alsace

Le CAUE d'Alsace a collaboré avec l'ensemble des partenaires du réseau d'ingénierie territoriale (ADIRA-ADAUHR-ATD-ADIL-AA-ADEUS-PNR-SDEA) pour proposer une formation sur la loi climat et résilience. Formation initiée par l'ATIP.

L'objectif a été d'éclairer le public à de nouveaux modèles urbains, à leur faire prendre conscience de la nécessité d'accompagner la pression foncière, des capacités d'actions de la puissance publique face à ces changements, des nouvelles méthodes de planification urbaine et des nouveaux partenariats ou gouvernance à inventer pour faire émerger les projets d'aménagement du territoire.

Cette première présentation faite aux élus de la CEA a permis de faire prendre conscience de l'ampleur du sujet, des moyens d'action et de l'engagement dynamique du RITA sur cette thématique.



Exemple de cours (résiliante) vivante - PriAbeilles Masevaux, Bureau d'étude JP Etudes et conception - Julien Pechin ©CAUE-Alsace

02

La valorisation du patrimoine local

Objectif

Préserver et mettre en valeur le patrimoine architectural et paysager alsacien tout en favorisant une modernité respectueuse.

Actions

- Soutien aux communes pour intégrer le patrimoine dans leurs projets d'urbanisme.
- Éveiller aux qualités environnementales du patrimoine.
- Partager une culture commune.

Promouvoir
la qualité
architecturale

Conseiller les
collectivités

Sensibiliser
les publics

Former

p. 54

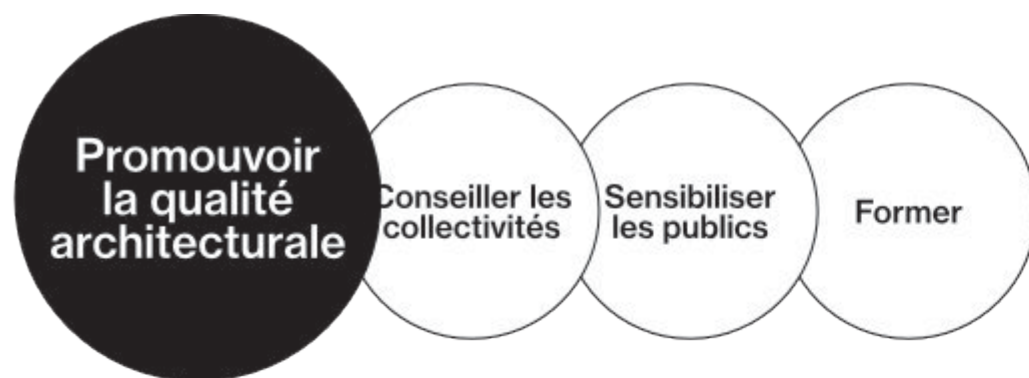
Gresswiller - Création d'un accueil périscolaire
Gries - Transformation d'un corps de ferme

p. 55, 56

Sand - Étude patrimoniale
Zillisheim - Adauhr
Erstein - visites Ettapenstall
Fondation du Patrimoine

p. 57, 58

Table ronde - Maison alsacienne et terre crue à la Seigneurie d'Andlau
Les journées nationales de l'architecture
Les Enfants du Patrimoine
Mackenheim - Chantier ouvert au public - Journées de l'architecture (MEA)



Gresswiller - Création d'un accueil périscolaire

Gaëlle Hilbert, Architecte conseillère



Perspective du projet proposée par l'Agence AL PEPE_Gresswiller_2024 ©AL PEPE

Le projet de la commune de Gresswiller consiste dans la création d'un accueil périscolaire sur le site de l'ancien presbytère situé à proximité du groupe scolaire. Au-delà de l'intérêt propre du bâtiment, c'est bien la composition générale du site et toutes ses qualités paysagères qui auront été prises en compte dans les réflexions sur le projet.

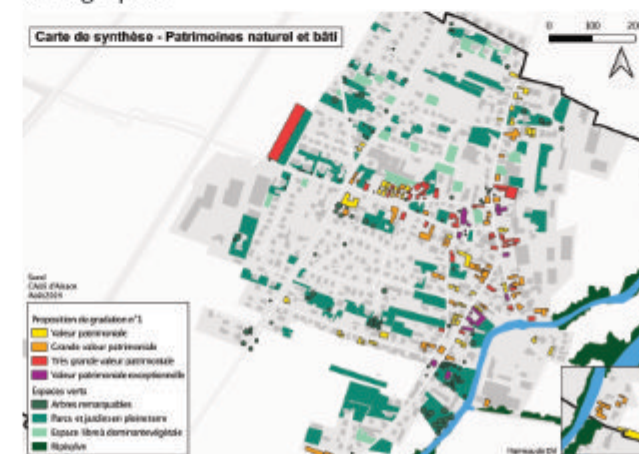
Ce dernier s'est enrichi d'une programmation mixte permettant des échanges intergénérationnels et la construction de logements. Le projet retenu après concours propose une insertion sensible et intégrée des espaces à bâtir tout en valorisant l'existant du site.

Le presbytère sera conservé, restructuré et bénéficiera d'une éco-rénovation garantissant un comportement structurel et thermique pérenne.



Sand - Étude patrimoniale

Nicolas Dessort, Alternant en aménagement du territoire - Carole Pezzoli, Directrice - Maxime Schaller, Documentaliste cartographe



©CAUE-Alsace

Le CAUE d'Alsace a accompagné la commune de Sand dans l'identification de son patrimoine naturel et bâti.

Deux visites sur site ont été réalisées afin d'identifier exhaustivement l'âge, l'état, les différents types de bâtiments de la commune ainsi que leur impact paysager. Par la suite, deux documents d'aide à la décision ont été produits : un tableau de recensement détaillé du patrimoine accompagné d'une proposition de gradation de la valeur patrimoniale et un atlas cartographique synthétisant l'ensemble.

Ces éléments ont été restitués à l'équipe municipale dans le cadre de la commission Patrimoine. Celle-ci pourra s'en saisir lors de la révision du PLU et anticiper les décisions à prendre lors des dépôts de permis de construire ou de démolir.

Gries - Transformation d'un corps de ferme

Arnaud Bronner, Architecte conseiller - Carole Pezzoli, Directrice



Photo prise lors des journées du patrimoine - projet de Nunc Architectes ©CAUE-Alsace

Le CAUE d'Alsace a été sollicité en 2021 par la commune de Gries pour l'accompagner dans son projet de transformation d'un corps de ferme situé au cœur du village.

En 2022, après des études préalables, le CAUE a aidé la collectivité à identifier ses besoins et à formaliser son projet par le biais d'un concours de maîtrise d'œuvre.

À présent, le projet se précise et le CAUE reste aux côtés de la commune, notamment dans les actions de communication du projet et dans la mise en place de partenariats indispensables à la réalisation de ce projet de grande envergure.

Une journée porte ouverte a été organisée lors des Journées européennes du Patrimoine. Le CAUE était présent pour présenter ses missions auprès des habitants.

Zillisheim - Adauhr

Carole Pezzoli, Directrice



©CAUE-Alsace

Le CAUE d'Alsace est intervenu à la demande du maire de Zillisheim et sur conseil de l'Adauhr pour sensibiliser un porteur de projet à la prise en compte des spécificités du patrimoine dans le cadre d'un projet de construction de 2 collectifs.

Une analyse du site, des caractéristiques architecturales et patrimoniales de la maison à pans de bois, de son état sanitaire ont permis de faire prendre conscience de la nécessité de faire avec cet édifice et non contre ou sans ce bâtiment. Certes, le projet a évolué, des questions se posent sur la réaffectation de ce bien, sur l'intérêt d'agir pour la collectivité. Le conseil du CAUE est resté indépendant. Il a également permis de sensibiliser les élus à d'autres pistes de projet permettant de réaffecter le patrimoine local.

Erstein - visites Ettapenstall

Michel Bayer - Architecte conseiller



©CAUE-Alsace

Le CAUE Alsace a été sollicité par la commune d'Erstein pour sensibiliser le public et les scolaires au renouvellement urbain des corps de ferme. Quatre actions ont été menées :

- deux conférences : la première présentait un outil pédagogique sur la mutation urbaine, la seconde un exemple concret de rénovation à Erstein
- des ateliers-conseils : pour accompagner les particuliers dans leurs projets de rénovation
- des ateliers scolaires : pour sensibiliser les élèves à leur environnement bâti et aux principes constructifs de l'architecture.

L'objectif était d'apprendre à lire un édifice, à comprendre le lien entre les principes constructifs et l'espace habitable, et à dépasser l'aspect esthétique pour saisir la création d'un espace architectural. Au total, l'exposition a accueilli 348 visiteurs, les ateliers scolaires 172 élèves et les conférences 30 personnes.

Fondation du Patrimoine

Carole Pezzoli, Directrice



©CAUE-Alsace

En 2024, le CAUE d'Alsace a remis 17 avis sur des dossiers proposés par la fondation du patrimoine. Ce partenariat permet de recueillir des avis circonstanciés et motivés du CAUE sur des projets susceptibles d'être soutenus par la fondation du patrimoine.

L'expertise du CAUE, la connaissance des métiers et savoir-faire relatifs au patrimoine sont nécessaires pour apprécier l'éligibilité d'une demande. Ce partenariat permet de valoriser nos actions communes sur le territoire alsacien.



Table ronde - Maison alsacienne et terre crue à la Seigneurie d'Andlau

Evelyne Gauthier, Architecte conseillère



Maison Walff ©CAUE-Alsace

Le 29 novembre 2024, « Rénover une maison à pans de bois aujourd'hui » a été le sujet d'une soirée de présentation et de discussion ouverte dont l'ambition était de montrer que les démarches individuelles comme la volonté des acteurs publics peuvent contribuer à des actions concrètes qui permettent de concilier culture actuelle et tradition, urbanisme et environnement, technique et esthétique.

Avec le CAUE d'Alsace, Emy Galliot, fondatrice de s'Lehmbau Atelier, Marilyn Guidetti, propriétaire d'une maison en cours de rénovation après démontage remontage à Valff, professionnels et particuliers dont les activités sont au cœur des enjeux de la rénovation du bâti ancien, ont trouvé un cadre propice et une occasion de s'informer et d'échanger, de faire part d'expériences et de projets, alors que se tenait l'exposition « De bois et de terre » à la Seigneurie d'Andlau.

Mackenheim - Chantier ouvert au public - Journées de l'architecture (MEA)

Evelyne Gauthier, Architecte conseillère



Vue intérieure - Architectes du projet : Emy Galliot - Matthieu Héberlé ©CAUE-Alsace

Le thème des Journées de l'Architecture 2024 « Architecture en Chantier », a été l'occasion pour le CAUE d'Alsace, de proposer la découverte de solutions techniques et esthétiques actualisées, adaptées au sauvetage d'une petite maison alsacienne du Ried.

Très investis dans leur projet, aidés de les membres de leur famille, amis, voisins, et d'auto-constructeurs à la recherche de savoir-faire, les maîtres d'ouvrage se sont prêtés au partage de leur expérience de réemploi à l'échelle d'une parcelle habitée : pans de bois récupérés, roseaux imputrescibles et isolants qui créent une couche d'accroche pour un enduit de terre et paille fait maison à partir de matériaux disponibles localement.

La correction thermique à base de roseaux et de torchis permet de réaliser la continuité de la matière isolante et l'étanchéité à l'air nécessaires à une performance thermique optimale.

Les Journées nationales de l'architecture

Carole Pezzoli, Directrice - Catherine Walter, Architecte conseillère - Fabrice Wack, Chargé de mission en architecture



Promenade apprenante, place du Château à Strasbourg ©CAUE-Alsace

Dans le cadre des Journées Nationales de l'Architecture, le CAUE d'Alsace a organisé deux visites éducatives.

À Strasbourg, des élèves de CP ont été accueillis par le 5^e Lieu et ont exploré le patrimoine local, découvrant le jardin secret du Musée de l'Œuvre Notre-Dame, la cathédrale et le Palais Rohan. Cette immersion a permis aux enfants d'apprécier la richesse architecturale de leur ville.

À Colmar, des lycéens ont participé à une visite axée sur l'aménagement de la Place de la Cathédrale. Guidés par une architecte du CAUE et un ingénieur missionné par la Colmarienne des eaux et l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, ils ont étudié les enjeux de l'espace public face au changement climatique. L'accent a été mis sur la résilience urbaine, notamment à travers la gestion de l'eau de pluie et la végétalisation. Cette expérience a offert aux lycéens une perspective technique et sensible sur l'aménagement urbain durable.

Les Enfants du Patrimoine

Gaëlle Hilbert et Catherine Walter, Architectes conseillères



EDP 2024 - Barrage de la Robertsau - Strasbourg ©CAUE-Alsace

Chaque année, le CAUE d'Alsace coordonne la Journée des Enfants du Patrimoine (EDP), un événement clé de l'Éducation Artistique et Culturelle en Alsace. En 2024, l'EDP a mobilisé 61 classes, soit 2377 enfants, autour du thème « Routes, réseaux et connexions ».

Le CAUE a établi de nouveaux partenariats, notamment avec les Voies Navigables de France, permettant l'ouverture exceptionnelle de sites comme l'écluse Le Corbusier et la centrale hydroélectrique de Gamsheim.

L'événement a également intégré des lieux culturels habituels, proposant des activités adaptées au thème, telles que des jeux de piste et des expositions. Les EDP visent à éveiller la curiosité des enfants pour l'architecture et l'histoire commune, en explorant le patrimoine matériel et immatériel.



Photo prise lors des journées du patrimoine - projet de Nunc Architectes ©CAUE-Alsace

03

La sensibilisation et la formation

Objectif

Éveiller et former les publics sur les enjeux d'architecture, d'urbanisme et d'environnement.

Actions

- Créer des ateliers pédagogiques sur l'urbanisme durable.
- Renforcer les partenariats avec les universités et le réseau d'ingénierie territorial.
- Sensibiliser aux défis du changement climatique, à la préservation du patrimoine et à l'aménagement durable.
- Renforcer les compétences des élus pour intégrer les enjeux d'architecture, d'urbanisme et d'environnement dans leurs décisions locales.
- Favoriser une meilleure acceptation des projets locaux grâce à une communication éclairée.
- Identifier les enjeux de transition écologique et de valorisation patrimoniale.

Promouvoir
la qualité
architecturale

Conseiller les
collectivités

Sensibiliser
les publics

Former

p. 62

Organisation de visites de bâtiments exemplaires pour les élus
Plobsheim - Visite de centres sportifs

p. 63

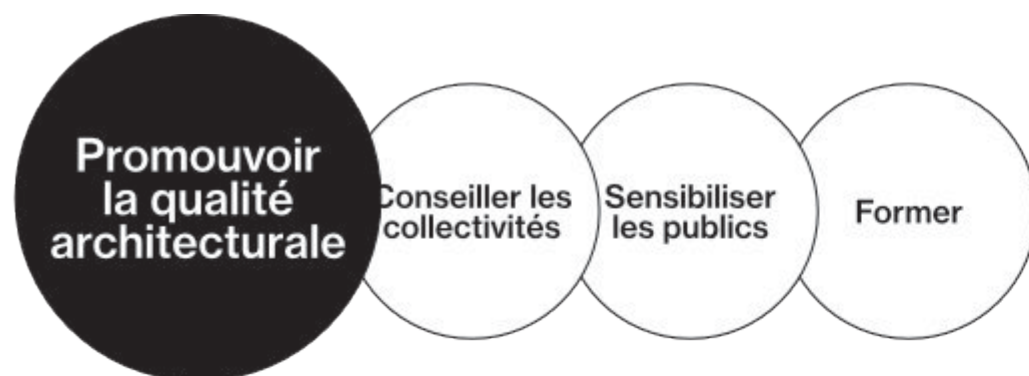
Guebenschwihr - Sensibiliser les collectivités à l'adaptation au changement climatique et à l'aménagement durable
Colmar - Atelier concours

p. 64

SCOT-Colmar-Rhin-Vosges - Sensibiliser les élus à l'avenir de leur territoire
Archistoire - Valorisation du patrimoine, label ACR à Strasbourg et Mulhouse

p. 65, 66

Formation « Le paysage, l'élue et le projet local »
Santé de l'Habitat
Formation des enseignants
Formation Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques (MIQCP) -
« Être juré de concours »



Organisation de visites de bâtiments exemplaires pour les élus

Gaëlle Hilbert, Architecte conseillère



Visite du groupe scolaire et accueil périscolaire de Ferrette (CC Sundgau / RPI de Ferrette Maîtres d'ouvrage - Crupi architectes MOE) par les élus des communes de Durlinsdorf, Levoncourt, Liebsdorf, Oberlurg, Courtavon - mars 2024 ©CAUE-Alsace

La visite de bâtiments ou d'aménagements exemplaires ainsi que la rencontre avec les élus et gestionnaires d'équipements font partie intégrante de l'accompagnement proposé par le CAUE d'Alsace.

Créer un langage et des références communes, montrer les enjeux et la réalité de bâtiments ou d'aménagement récemment livrés, ouvrir un dialogue et des échanges d'expérience avec des élus permettent aux équipes communales et aux techniciens en réflexion de se projeter dans un nouveau projet.

C'est aussi une manière de découvrir la diversité des réalisations sur un territoire, les nouveaux enjeux liés à la matérialité des bâtiments, des techniques et leur nécessaire insertion à un contexte spécifique. La parole des élus, leur expérience et leurs conseils sont essentiels pour faciliter les prises de décision futures.

Plobsheim - Visite de centres sportifs

Fabrice Wack, Chargé de mission en architecture



Visite du centre sportif de Geispolsheim ©CAUE-Alsace

Le CAUE accompagne la collectivité pour la construction d'un dojo dédié au karaté. La construction d'un nouvel équipement sportif est toujours très attendue. Un COPIL s'est constitué pour porter ce projet avec des élus, des représentants du club et des usagers ainsi que des cofinanceurs.

Pour formuler une commande adaptée aux besoins et exigences sportives, le groupe du COPIL a souhaité visiter les complexes sportifs de Geispolsheim et de Furdenheim, tous deux récents et fortement utilisés. Ce fut l'occasion de rencontrer élus, gestionnaires, mais aussi utilisateurs des équipements afin de partager sur leurs expériences.

Ces temps de visite ont permis au COPIL de se forger un regard positif et critique sur les installations afin d'anticiper les problématiques techniques et financières auxquelles la collectivité sera confrontée sur son propre projet.

Gueberrschwihr - Sensibiliser les collectivités à l'adaptation au changement climatique et à l'aménagement durable

Esther Chevalier, Chargée de mission en urbanisme - Catherine Walter, Architecte conseillère



Démonstration des niveaux d'infiltration des matériaux à la Colmarienne des Eaux ©CAUE-Alsace

La commune de Gueberrschwihr, en collaboration avec le CAUE d'Alsace, entreprend un projet de réaménagement de sa place principale. Afin d'inspirer et d'éclairer les choix des élus, des visites ont été organisées à Barr, Colmar et Bâle pour observer différents aménagements d'espaces publics en centres historiques. Une visite du show-room de la Colmarienne des Eaux et de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse a également permis d'explorer les solutions de gestion des eaux pluviales.

Au-delà de l'aspect esthétique, le CAUE a sensibilisé les élus aux enjeux cruciaux d'accessibilité pour tous, de lutte contre les îlots de chaleur et de gestion intégrée des eaux pluviales, assurant ainsi une approche globale et durable du projet.

Colmar - Atelier concours

Arnaud Bronner, Architecte conseiller - Gaëlle Hilbert, Architecte conseillère

Définition de 'Enjeu'

Ce que l'on peut gagner ou perdre, dans une compétition, une entreprise.

> ce que le projet va modifier / ce que le projet peut apporter / mettre en valeur / améliorer

> somme des contraintes auxquelles le projet va apporter une solution



Dans le cadre de l'élaboration d'une charte, des élus et des agents des services de la Ville ont participé à une formation d'une demi-journée.

Intitulée « formation concours », son objectif est de sensibiliser les participants à la qualité des réponses architecturales à des enjeux contextuels et d'usages.

Les participants ont été invités à analyser puis évaluer des propositions de projets récents, en groupes composés d'élus et de techniciens.

Ces échanges, suivis d'une restitution entre groupes, ont été propices à la construction de visions partagées sur les enjeux de l'architecture, et à la découverte d'une procédure particulière de consultation de la maîtrise d'œuvre.



SCOT-Colmar-Rhin-Vosges - Sensibiliser les élus à l'avenir de leur territoire

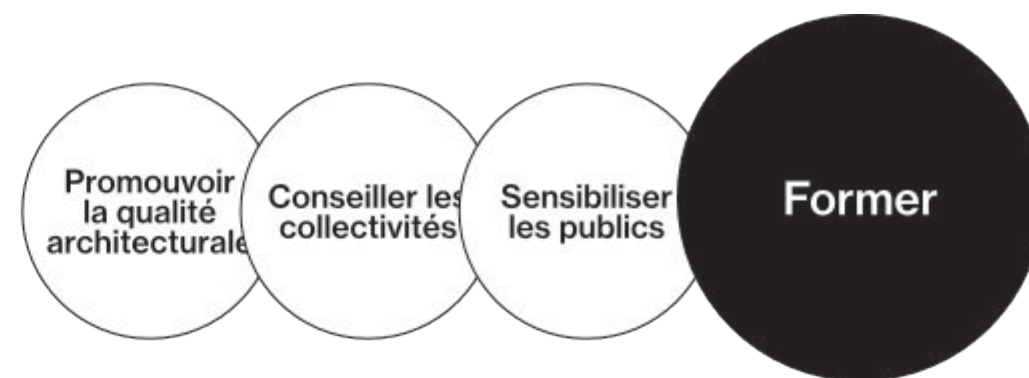
Michel Bayer et Arnaud Bronner, Architectes conseillers



Intervention de M. Lom, Maire de Seebach ©CAUE-Alsace

Le SCOT Colmar-Rhin-Vosges a sollicité le CAUE pour sensibiliser les élus à l'avenir de leur territoire dans le cadre de la loi climat et résilience, notamment sur la zéro artificialisation nette. Ensemble, ils ont organisé trois conférences sur le développement urbain : par « l'extérieur », par l'« intérieur » et sur la densité qualitative.

Face aux échanges riches avec les élus, la dernière session a été repensée autour d'un exemple concret : le projet urbain de Seebach. Coprésentée par le CAUE et le maire Michel Lom, elle a illustré une approche globale et à long terme. Le témoignage du maire et les discussions avec les élus du SCOT ont été particulièrement appréciés et enrichissants.



Formation « Le paysage, l'élu.e et le projet local »

Esther Chevalier, Chargée de mission en urbanisme - Catherine Walter, Architecte conseillère - Marie Hungler, Paysagiste conseillère



Intervention de Lili Friedrich, sur le lien entre alimentation et paysage ©CAUE-Alsace

Dans un contexte où les responsabilités des élus locaux s'accroissent, la dimension paysagère des projets d'aménagement est devenue essentielle. La loi Climat et Résilience intègre le paysage dans les documents d'urbanisme, en faisant un élément stratégique des politiques d'adaptation au changement climatique.

Le CAUE d'Alsace, dans le cadre d'un programme national, a proposé une formation de deux jours aux élus locaux du Haut-Rhin. Cette formation, axée sur le territoire alsacien, a combiné théorie et pratique, avec des exemples locaux, des visites et des rencontres avec des acteurs du paysage tels que paysagistes, représentants de l'ONF, agriculteurs, artistes, architectes et urbanistes.

L'objectif était de sensibiliser les élus à l'importance du paysage et de les former à mieux l'intégrer dans leurs décisions locales. Cette initiative a permis de renforcer les compétences des élus en matière de prise en compte du paysage dans les projets d'aménagement et de développement du territoire.

Archistoire - Valorisation du patrimoine, label ACR à Strasbourg et Mulhouse

Carole Pezzoli, Directrice - Isabelle Bonamy, Webmaster



Aperçu du concept de réalité augmentée sur le parcours de Mulhouse ©9b+

Archistoire est une application nationale innovante pour découvrir le patrimoine architectural et les territoires. Conçue par des experts, elle propose des parcours interactifs pour mieux comprendre l'architecture, l'urbanisme et les paysages environnants. Notre objectif est de créer deux nouveaux parcours à Strasbourg et Mulhouse, afin de promouvoir ces richesses locales. Ce projet est soutenu par la DRAC Grand-Est pour valoriser les bâtiments labellisés Architecture Contemporaine Remarquable (ACR).

À Strasbourg, « Strasbourg au fil de l'eau » explore des édifices comme la Tour Seegmuller et le Phare Citadelle, ainsi que des sites ACR comme la Médiathèque Malraux et le Port de Strasbourg.

À Mulhouse, « Une ville en constant renouvellement » met en lumière la reconversion urbaine avec des lieux emblématiques tels que la Gare SNCF, la Tour Europe, DMC, et la Cité Manifeste, tous labellisés ACR.

Santé de l'Habitat

Evelyne Gauthier, Architecte conseillère



Illustration de la condensation à l'intérieur d'un bâtiment

Le 20 mars 2024, le CAUE est intervenu pour une séance de 2 heures dans le cadre de la formation de futurs conseillers médicaux en environnement intérieur, coordonnée par Martine Ott, conseillère du laboratoire d'allergologie du NHC de Strasbourg.

Cette sensibilisation a permis d'apporter une contribution d'architecte sur le thème de la « santé du bâtiment et des usagers ». Aussi vastes que détaillées, les entrées de cette problématique sont multiples :

- rapport à l'environnement et au milieu de vie, urbanisme et transports
- choix du site et implantation de la construction et des espaces extérieurs
- conception des espaces et climat, air, énergie
- conception bioclimatique de l'enveloppe du bâti
- choix des matériaux sains et équipements.

Formation des enseignants

Michel Bayer, Architecte conseiller - Catherien Walter, Architecte conseillère



©CAUE-Alsace

La DSDEN du Bas-Rhin et le CAUE Alsace ont conçu une formation pour les enseignants sur les fondamentaux de l'architecture, inspirée par Arnolfo Rivkin. Elle vise à dépasser une vision esthétique pour explorer ce qui fait l'espace et les sensations qu'il procure.

La formation se divise en deux étapes :

- Un module en ligne sur la plateforme « Magistère », avec un apport scientifique du CAUE.
- Une session en présentiel au Château de Lichtenberg, réunissant stagiaires et formateurs de la DSDEN et du CAUE.

L'objectif est d'expérimenter en classe des pistes pédagogiques basées sur les contenus en ligne, puis d'échanger sur ces expériences en présentiel, complétées par un atelier pratique sur les fondamentaux de l'architecture.

Formation Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques (MIQCP) - « Être juré de concours »

Carole Pezzoli, Directrice



©CAUE-Alsace

Le 16 avril 2024, le CAUE d'Alsace a mandaté la MIQCP pour dispenser sa formation « Être juré de concours ». Celle-ci s'est déroulée à Colmar et a rassemblé 30 stagiaires désireux d'approfondir leurs connaissances.

Durant cette journée immersive, les participants ont acquis connaissance de la réglementation pour des décisions éclairées. Ils ont également affiné leurs compétences pour identifier et mettre en pratique des méthodes favorisant des débats constructifs. En adoptant une posture professionnelle rigoureuse, ils peuvent ainsi garantir le respect des procédures tout en enrichissant les échanges dynamiques et collaboratifs.

L'atmosphère dynamique et collaborative a favorisé les échanges, offrant à chacun une expérience enrichissante et stimulante.



Photo prise lors de la seconde journée de formation « Le paysage, l'élue et le projet local » ©CAUE-Alsace

04

L'approche participative et inclusive

Objectif

Encourager la participation citoyenne et intégrer les diversités dans les processus de conception.

Actions

- Encourager la concertation en amont des projets pour les rendre plus inclusifs et attractifs.
- Inclusion des publics vulnérables dans les démarches d'aménagement (personnes âgées, personnes en situation de handicap).
- Campagne de sensibilisation sur l'importance de la qualité architecturale.

Promouvoir
la qualité
architecturale

Conseiller les
collectivités

Sensibiliser
les publics

Former

p. 70

Colmar - Élaboration d'une charte

p. 71, 72

Équipe pédagogique/élus (cours vivantes)
Osthoffen, Plobsheim - Organisation des réunions
Oberhoffen-sur-Moder

p. 72, 73

Atelier brainstorming « Nom de lieu ! » - Journées de l'architecture (MEA)
Villé - Cour d'école

Oberhoffen-sur-Moder

Gaëlle Hilbert, Architecte conseillère



Vue aérienne de l'école de Oberhoffen-sur-Moder ©Google Maps

L'accompagnement des collectivités inclut l'organisation de concertations et d'échanges avec les usagers des équipements publics. C'est dans ce cadre qu'une réunion d'information et d'échange a été organisée à Oberhoffen-sur-Moder sur l'avenir de l'école élémentaire.

Cette rencontre, animée par le CAUE et la maire, a réuni parents d'élèves, enseignants, associations et élus. L'objectif était de partager l'avancement des réflexions et de recueillir les avis des familles.

Cet échange a fait émerger de nouveaux questionnements qui ont permis par la suite d'engager une réflexion plus générale sur la question des circulations, de la sécurisation des enfants et du stationnement, points qui sont apparus comme cruciaux pour les familles.



Atelier brainstorming « Nom de lieu ! » - Journées de l'architecture (MEA)

Carole Pezzoli, Directrice - Isabelle Bonamy, Webmaster communication multimédia



Un groupe de participants en pleine réflexion ©CAUE-Alsace

Le CAUE d'Alsace a invité le grand public à participer à un atelier original pour l'aider à trouver la nouvelle identité du rez-de-chaussée du 5 rue Hannong à Strasbourg.

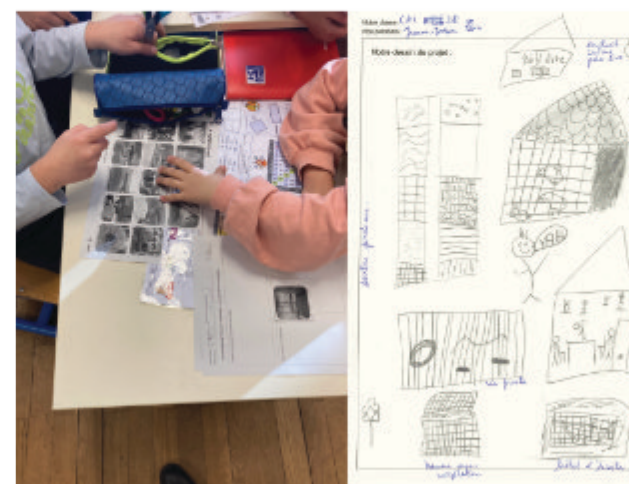
Prochainement en travaux, cet espace évoluera pour devenir un repère en matière de conseil sur le logement, d'amélioration du cadre de vie, de promotion de la qualité architecturale et de valorisation du patrimoine bâti et paysager. Des expositions, des conférences, des tables rondes, des ateliers y seront proposés autour de ces mêmes thématiques.

C'est ainsi qu'une quinzaine de personnes nous ont rejoints pour un atelier dans lequel ils ont cherché à baptiser cet espace qui abrite cinq institutions : le CAUE d'Alsace, l'ADIL du Bas-Rhin, l'Ordre des Architectes Grand Est, la Fondation du Patrimoine - délégation Alsace et la Maison européenne de l'architecture (MEA) Rhin supérieur.

Les idées ont fusé et c'est sur une sélection de quelques noms originaux et dynamiques que les organismes décideurs pourront se prononcer.

Villé - Cour d'école

Gaëlle Hilbert, Architecte conseillère



©CAUE-Alsace

Le projet global de construction d'un accueil périscolaire et de réhabilitation thermique du groupe scolaire de Villé intègre un volet paysager avec la désimperméabilisation de la cour d'école (avec le soutien de l'Agence de l'Eau).

Il a été souhaité par la collectivité d'y associer les enfants du groupe scolaire, les équipes d'enseignants et d'animation périscolaire. Les interventions ont permis de sensibiliser les enfants à l'adaptation de leur cour au changement climatique, à une meilleure gestion de l'eau, mais également leur ont permis d'exprimer leurs besoins et aspirations pour cet espace central de la vie scolaire.

Tous les enfants de la maternelle au CM2 ont pu bénéficier d'ateliers leur permettant de réaliser un diagnostic de l'existant, puis d'énoncer des besoins et d'imaginer des projets pour leur cour. Une synthèse de ce travail a été transmise à l'équipe de maîtrise d'œuvre du projet qui s'est engagée à utiliser les propositions qui auront été exprimées.

05

Le renforcement de l'expertise et des partenariats

Objectif

Développer les compétences internes et multiplier les collaborations.

Actions

- Mise en réseau avec d'autres CAUE et acteurs pour partager les bonnes pratiques.
- Investissement dans des outils numériques pour l'analyse urbaine (SIG).
- Renforcement des équipes techniques pour accompagner les projets complexes.

Promouvoir
la qualité
architecturale

p. 76, 77

Jury de concours
Commissions CDAC, CDNPS
Jury ENSAS

Conseiller les
collectivités

p. 77, 78, 79

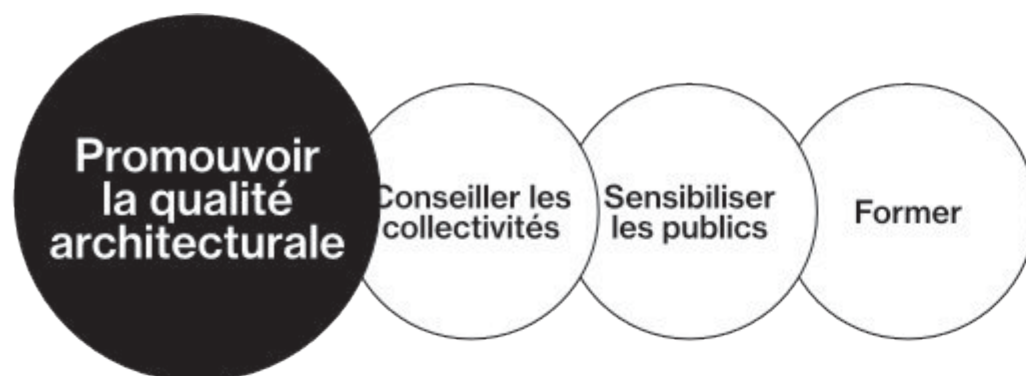
Appuis au service d'urbanisme
Ostwald
Visite des élus et du service technique de Colmar à Bâle
COPIL Sol en ville
Villages d'avenir (68)

Sensibiliser
les publics

p. 79, 80, 81

Salon des maires - Strasbourg et Mulhouse
Rencontre CAUE/EPF
ATIP
Villages fleuris
Expertise patrimoniale auprès des instructeurs et acteurs France Rénov'
CARA - Commission Architecture Régionale et Académique

Former



Jury de concours

Thierry Ubrich, Secrétaire général



Jury de concours ©CAUE-Alsace

Les architectes conseillers du CAUE participent à des jurys de concours de maîtrise d'œuvre en qualité de personne qualifiée, avec voix délibérative.

La neutralité et l'indépendance du CAUE sont des gages de confiance pour les collectivités qui ont la tâche de faire émerger des projets qui répondent à leurs besoins et à des enjeux urbains, paysagers et environnementaux en évolution constante.

L'architecte conseiller CAUE présent s'attache à promouvoir la qualité architecturale des projets des équipes en lice. Pour le CAUE, ces jurys sont l'occasion de sensibiliser les maîtres d'ouvrages à la symbolique des constructions publiques dans le cadre bâti de la collectivité et de pointer l'importance d'une bonne insertion de la construction et de l'aménagement dans le contexte environnemental, urbain et historique local.

Commissions CDAC, CDNPS

Carole Pezzoli, Directrice - Catherine Walter, Architecte conseillère



©CAUE-Alsace

Le CAUE est membre en tant que personne qualifiée de la commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) du Bas-Rhin.

Dans ce cadre, nos interventions abordent la qualité des abords, les économies d'énergie, les mobilités, la qualité environnementale des matériaux, la prise en compte de la loi climat et résilience, le recyclage, la reconversion ou la réversibilité des interventions.

Nous restons attentifs à la mixité des fonctions, aux aménagements paysagers et à la prise en compte des évolutions climatiques pour inscrire ces projets dans un cycle plus vertueux de consommation foncière.

Jury ENSAS

Sébastien Koch et Michel Bayer, Architectes conseillers



©CAUE-Alsace

Les architectes conseillers du CAUE d'Alsace sont régulièrement invités à participer aux jurys intermédiaires ou de fin de semestre des étudiants de Master 1 et 2 à l'École d'architecture de Strasbourg (ENSAS).

C'est l'occasion de faire connaître le CAUE et ses missions auprès des étudiants-architectes, de proposer une lecture architecturale qui s'attache aux usages et aux attentes des maîtres d'ouvrages.

L'occasion aussi de porter le débat architectural entre membres du jury et étudiants, entre complémentarité des conseils ou commentaires et jeux de regard entre des approches techniques, artistiques, de maître d'œuvre vs. maître d'ouvrage, ou de jeux sensibles entre projet local vs. projet métropolitain.



Appui au service d'urbanisme

Arnaud Bronner, Architecte conseiller - Fabrice Wack, Chargé de mission en architecture



©CAUE-Alsace

Auprès du service de la « Police du Bâtiment » de l'EMS, un architecte conseiller du CAUE est chargé d'aider les instructeurs à apprécier l'inscription des projets dans leur contexte. Cette intervention est l'occasion de partager une culture du bâti et de travailler à la mise en place d'une méthode de travail collégiale.

Ostwald

Gaëlle Hilbert, Architecte conseillère



Analyse du ban communal ©CAUE-Alsace

Fort de son expérience dans l'accompagnement des collectivités et de ses partenariats solides dans le secteur de l'enfance et de la jeunesse, le CAUE d'Alsace a été sollicité par la ville d'Ostwald.

La mission du CAUE consiste à élaborer une stratégie de développement pour les sites scolaires, périscolaires et de petite enfance, en réponse à l'augmentation des effectifs. Cela implique une analyse approfondie des sites existants, la proposition d'une nouvelle carte scolaire, et la projection de différents scénarios de fonctionnement.

Le CAUE examinera également les relations urbaines globales et proposera des améliorations pour les sites existants. L'objectif est de permettre à la commune de définir ses priorités à court et long terme en matière d'enfance et de jeunesse.

Visite des élus et du service technique de Colmar à Bâle

Arnaud Bronner, Architecte conseiller - Gaëlle Hilbert, Architecte conseillère



Visites à Bâle ©CAUE-Alsace

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement, le CAUE a proposé des visites aux élus et aux techniciens de la Ville de Colmar.

Ces visites ont permis de construire un référentiel commun et d'amorcer des échanges thématiques au sein de la collectivité.

À Kehl, Ostwald et Oberhausbergen, les participants ont découvert des opérations d'échelle urbaine appuyées sur les atouts paysagers et environnementaux des sites de projets.

À Bâle, la Stadtbildkommission a accepté de nous recevoir et de nous présenter sa méthode d'évaluation de la qualité architecturale, urbaine et paysagère des projets en cours d'instruction.

COPIL Sol en ville

Carole Pezzoli, Directrice



Le CAUE participe au comité de pilotage de Sol en ville, zone d'atelier urbain et environnemental. Ce partenariat permet de valoriser des actions grand public (fresque des sols, animation de tables rondes, projection de films, balades apprenantes...), des actions de recherche participative, d'accompagner des stagiaires « VolonTerre » et de contribuer à de la communication scientifique.

Le CAUE a accompagné dans ce cadre deux stagiaires, Marie Schultz (en Licence 2 de Biologie à Strasbourg) et Laïa Inglada Ruiloba (2^e année Sciences Politiques Strasbourg), sur le projet « LYNX » relatif au rôle et la place des sols dans la restauration de ceintures vertes.

Les résultats ont permis d'assurer une méthodologie, une évaluation et des hypothèses pour mieux valoriser ces sols dans le cadre de la planification urbaine.

Villages d'avenir (68)

Carole Pezzoli, Directrice - Gaëlle Hilbert et Catherine Walter, Architectes conseillères - Flavio Higelin, Chargé de mission en architecture - Thierry Ubrich, secrétaire Général



©CAUE-Alsace

Dans le cadre du plan France Ruralité annoncé en 2023, le programme Villages d'avenir constitue un des quatre axes de ce plan. Avec l'ambition d'améliorer le quotidien des citoyens vivant en zone rurale, le programme Villages d'avenir prévoit d'accompagner les communes labellisées avec de l'ingénierie afin de faciliter la mise en œuvre de projets structurants ou s'inscrivant globalement dans une démarche locale.

L'État s'est rapproché du CAUE pour accompagner six communes en Alsace. Les sujets traitent de réhabilitation, de réaffectation, d'amélioration thermique ou d'espaces publics. Six salariés ont été mobilisés en 2024 pour accompagner ces communes sur des sujets complexes et avec des orientations exigeantes en terme environnemental.



Salon des maires - Strasbourg et Mulhouse

Carole Pezzoli, Directrice - Arnaud Bronner, Architecte conseiller - Catherine Walter, Architecte conseillère - Thierry Ubrich, Secrétaire général



À gauche le salon de Strasbourg et à droite celui de Colmar ©CAUE-Alsace

En 2024, le CAUE d'Alsace a participé pour la première fois aux Salons des Communes et des Intercommunalités du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. Ces événements ont été l'occasion de rencontrer de nombreux élus et acteurs locaux, d'échanger sur leurs projets et de rappeler le rôle du CAUE en matière de conseil en architecture, urbanisme et environnement.

À travers ces échanges, nous avons pu mieux identifier les attentes des collectivités et présenter les ressources et les accompagnements que nous proposons. Cette première participation a permis de renforcer nos liens avec les acteurs du territoire et d'ouvrir de nouvelles perspectives de collaboration.

Rencontre CAUE/EPF

Toute l'équipe



©CAUE-Alsace

Les équipes de l'établissement public foncier d'Alsace et du CAUE se sont rencontrées le 18 novembre 2024 pour préciser leur rôle, le périmètre d'intervention et surtout mieux apprendre à travailler ensemble ou à renvoyer nos interlocuteurs au bon moment vers l'EPF ou le CAUE. Le CAUE contribue au groupe « friches » dans le cadre du réseau d'ingénierie territoriale, groupe animé par l'EPF.

Le CAUE est membre de la commission patrimoine instaurée par l'EPF. Cet après-midi d'échanges a été enrichissant et a permis de préciser le conseil auprès de nos interlocuteurs.

ATIP

Michel Bayer et Arnaud Bronner, Architectes conseillers



Quartier réalisé par Roland Schweitzer - Oberhausbergen ©CAUE-Alsace

Les services de l'ATIP ont sollicité le CAUE d'Alsace pour organiser une visite commentée de plusieurs opérations d'urbanisme à Oberhausbergen. Les agents présents représentaient le service instructeur et les techniciens en urbanisme. Trois projets aux approches distinctes ont été observés.

Le premier, conçu dans les années 80 par Roland Schweitzer, a soulevé la question de l'évolution du bâti bois industrialisé et des règles actuelles sur les matériaux. Le second, plus récent, illustre une densité habitée importante tout en préservant la qualité des espaces publics et privés, avec une conception plus traditionnelle. Enfin, le troisième site a été analysé comme un contre-exemple.

Ce parcours a favorisé de nombreux échanges sur les enjeux architecturaux et urbains.

Villages fleuris - Alsace Destination Tourisme

Thierry Ubrich, Secrétaire général



Commune de Herrlisheim - prix de l'action éducative et citoyenne - Palmarès 2024 ©CAUE-Alsace

Le CAUE d'Alsace a intégré le jury du label « Villes et Villages Fleuris » il y a plus de 10 ans, suite à une convention passée entre la Fédération nationale des CAUE et le ministère du Tourisme, sous l'exécution du CNVVF.

Un représentant du CAUE d'Alsace, membre à part entière du jury, utilise ses compétences pour évaluer l'impact spatial du fleurissement et des aménagements, leur pertinence par rapport à l'espace urbain, et leur lien avec le patrimoine architectural.

Les communes labellisées « Villes et Villages Fleuris » témoignent d'une stratégie municipale volontariste mise en œuvre sur le territoire avec bon sens et cohérence et qui implique tout à la fois élus, habitants, techniciens, partenaires et bénévoles.

Ce label représente un engagement des communes pour améliorer la qualité de vie, protéger l'environnement, et valoriser le patrimoine.

Expertise patrimoniale auprès des instructeurs et acteurs France Rénov'

Evelyne Gauthier, Architecte conseillère



©CAUE-Alsace

Le CAUE intervient de manière neutre auprès du grand public afin d'apporter une réflexion d'ensemble pour aider à investir durablement aussi bien techniquement qu'esthétiquement lors de travaux de rénovation du bâti d'avant 1948. À l'interface entre les enjeux du public et du privé, la position de l'association permet d'aborder concrètement ce qui constitue « l'intérêt public de l'architecture » du quotidien.

De ce fait, le rôle de l'architecte conseiller trouve un ancrage essentiel à l'exercice des missions de base du CAUE auprès des collectivités (Région, Département, Communautés de communes, Communes - EMS, Agglomération de Mulhouse).

La politique incitative de la CeA permet d'apporter un complément de conseils et d'aides spécifiques à la politique de rénovation à vocation de massification de France Rénov'.

CARA - Commission Architecture Régionale et Académique

Michel Bayer, Architecte conseiller



©CAUE-Alsace

Organisée par la DAAC dans le cadre de la CARA, en partenariat avec l'INSA, l'ENSAS et le CAUE d'Alsace, la formation Sensibilisation à l'architecture s'adresse aux enseignants du second degré, toutes disciplines confondues.

L'édition 2024 portait sur le thème « Transformation, village et paysage ». À travers des apports théoriques et un atelier pratique d'une journée, les stagiaires ont exploré la mutation des tissus urbains anciens et la démarche du projet architectural, croisant ainsi plusieurs disciplines scolaires.

Cette formation leur a permis d'acquérir un vocabulaire spécifique et de réfléchir à de nouvelles pratiques pédagogiques, notamment dans le cadre de projets en classe comme les Acmissa ou les classes d'initiation à l'architecture.

06

L'activation du lieu d'exposition

Rôle stratégique du lieu d'exposition

- Un espace de référence pour l'architecture, l'urbanisme et l'environnement en lien avec les partenaires de l'immeuble.
- Un laboratoire culturel et pédagogique.
- Un point de départ pour une itinérance régionale.

Objectifs

- Faire connaître le lieu comme un repère culturel régional et mobiliser les publics sur ses thématiques.
- Renforcer la compréhension des enjeux architecturaux et environnementaux auprès des citoyens.
- Créer des synergies avec des acteurs culturels et éducatifs pour des collaborations enrichissantes.
- Ce lieu peut devenir un levier majeur pour renforcer l'ancrage régional du CAUE et illustrer concrètement ses missions.

p. 84, 85

Atelier participatif - Construction en terre crue

Soirée « On y est fresque » spéciale Sols

Exposition Horizons, Valgal

Jury ENSAS - Atelier Architecture et complexité

Projet des travaux du rez-de-chaussée du 5 rue Hannong

Stratégie de communication et activation du rez-de-chaussée du 5 rue Hannong

Promouvoir
la qualité
architecturale

Conseiller les
collectivités

Sensibiliser
les publics

Former

Atelier participatif - Construction en terre crue

Carole Pezzoli, Directrice - Isabelle Bonamy, Webmaster - Fabrice Wack, Chargé de mission en architecture



Premier atelier de la journée ©CAUE-Alsace

Dans le cadre des Journées de l'Architecture (JA) 2024, l'Agence Dominique Coulon & Associés, en collaboration avec le CAUE d'Alsace, a organisé quatre ateliers participatifs autour de la construction d'un nouvel espace dédié au conseil aux particuliers.

L'événement a mis en avant l'utilisation de la brique en terre crue, un matériau écologique et performant. Près de 50 personnes ont participé aux ateliers, contribuant à la co-construction de ce lieu et ont été ainsi sensibilisées aux enjeux de l'architecture durable et à la valorisation des matériaux locaux et écologiques.

La briqueterie Lanter et les architectes du projet ont également apporté leur expertise lors des ateliers. L'espace a été finalisé grâce à l'implication d'une dizaine de bénévoles, étudiants de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg.

Soirée « On y est fresque » spéciale Sols

Carole Pezzoli, Directrice - Isabelle Bonamy, Webmaster - Esther Chevalier, Chargée de mission en urbanisme



La Fresque Agri'Alim en devenir ©CAUE-Alsace

Pour la seconde année, le CAUE a accueilli une soirée « On y est fresque » spéciale Sols le lendemain de la Journée mondiale des sols et dans le cadre du programme de sciences participatives Solenville, en partenariat avec Hop'la Transition.

Pas moins de quatre ateliers se sont attachés à faire comprendre, chacun à leur manière, l'importance vitale des sols, leurs extraordinaires fonctions, ce qui les menace, et ce qui pourrait changer.

Ces ateliers sont construits sur la base de cartes à relier en intelligence collective et en mode ludique, comme l'outil qui les a tous inspirés, la Fresque du climat.

Les fresques : l'atelier des sols vivants, la Fresque Agri'Alim, la Fresque des sols vivants, la Fresque du sol.

Exposition Horizons, Valgal

Isabelle Bonamy, Webmaster - Esther Chevalier, Chargée de mission en urbanisme - Evelyne Gauthier, Gaëlle Hilbert et Catherine Walter, Architectes conseillères - Marie Hungler, Paysagiste conseillère - Carole Pezzoli, Directrice



Atelier scolaire ©CAUE-Alsace

L'exposition Horizons a offert une lecture artistique du paysage alsacien à travers une fresque monumentale, réalisée en direct par l'artiste Valgal de décembre 2024 à janvier 2025 et visible jusqu'en juin 2025. Vingt représentations de bâtiments emblématiques ont enrichi cette coupe est/ouest du territoire.

Six ateliers ont réuni 150 élèves, de la maternelle à la 5^e, autour d'une double approche : découverte de la technique pictographique de l'artiste et exploration de l'architecture et du paysage. Ces échanges ont permis aux jeunes participants de s'initier à la composition urbaine et paysagère. Une fresque collective, réalisée par les élèves, prolonge cette expérience, illustrant l'engagement du CAUE d'Alsace pour la médiation culturelle et territoriale.

Jury ENSAS - Atelier Architecture et complexité

Arnaud Bronner, Architecte conseiller - Carole Pezzoli, Directrice



©CAUE-Alsace

Le 19 janvier 2024, les étudiants de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg ont eu l'opportunité de présenter le fruit de leur travail au sein de l'atelier « Architecture et complexité ». Sous la direction de Dominique Coulon, assisté de Ménélik Wil, ces étudiants en Master ont présenté leurs projets ambitieux.

L'atelier, axé sur le thème de la tour durable, a permis aux étudiants de plonger au cœur des défis architecturaux contemporains. Chacun des projets présentés incarne la créativité, l'innovation et une profonde réflexion sur la durabilité.

Deux membres du CAUE ont fait partie du jury. Les membres ont attentivement écouté les présentations des projets, tous marqués par leur créativité. Le jury a également questionné les projets tout en apportant leur expertise professionnelle.

Projet des travaux du rez-de-chaussée du 5 rue Hannong

Carole Pezzoli, Directrice - Fabrice Wack, Chargé de mission en architecture



Diagnostic ©CAUE-Alsace

L'année 2024 a permis le développement du projet en phase AVP où de nombreux choix techniques et financiers ont dû être réalisés.

L'espace conseil a pu être réalisé en amont du projet avec l'organisation d'un chantier participatif pour s'employer à la réalisation d'un mur en brique de terre crue. Ceci a permis à la fois de communiquer sur le projet et la filière terre de la région, de sensibiliser le grand public à ce matériau avec la transmission des techniques de mise en œuvre et de collaborer avec des étudiants ou jeunes architectes pour la finalisation de l'espace conseil.

Stratégie de communication et activation du rez-de-chaussée du 5 rue Hannong

Carole Pezzoli, Directrice - Isabelle Bonamy, Webmaster - Prestataire extérieur : Atelier Pandore



©CAUE-Alsace

Le CAUE d'Alsace et l'ADIL du Bas-Rhin investissent le rez-de-chaussée du 5 rue Hannong pour en faire un lieu de référence dédié au logement, à l'habitat, à l'architecture, l'urbanisme et l'environnement. Cet espace proposera des expositions temporaires et thématiques, conçues pour sensibiliser un large public – habitants, élus, étudiants, professionnels et visiteurs – aux enjeux du cadre de vie.

Pensé comme un laboratoire culturel et pédagogique, il accueillera des ateliers, projections et dispositifs interactifs pour favoriser la médiation. Une dynamique d'itinérance sera également développée afin de diffuser ces contenus sur l'ensemble du territoire alsacien.

L'activation de ce lieu s'accompagnera d'une stratégie de communication renforcée : présence accrue dans les médias et réseaux sociaux, valorisation des actions du CAUE et développement de partenariats. En s'ouvrant ainsi au public, le CAUE d'Alsace affirme son rôle d'acteur clé dans la transmission des savoirs et l'accompagnement des territoires.



Atelier découverte des briques de Terre crue organisé avec l'agence Dominique Coulon & Associés dans le cadre des JA 2024 ©Dominique Coulon & Associés

Perspectives 2025

L'année 2025 marquera un tournant décisif pour notre association, dans un contexte où l'évolution climatique, les ressources énergétiques exigent une réponse nécessaire et indispensable dans notre pratique professionnelle. Cette année sera celle de l'adaptation, encore plus que par le passé, et nous avons pris collectivement la décision de modifier notre approche et notre accompagnement pour soutenir pleinement cette transition environnementale et promouvoir une résilience territoriale.

Pour répondre à ces enjeux, nous nous engageons à :

- Valoriser davantage l'architecture et le patrimoine local en mettant en lumière les richesses architecturales et historiques de nos territoires tout en les adaptant aux réalités climatiques actuelles.
- Maintenir et élargir la sensibilisation d'un public diversifié, pour continuer à éduquer et éveiller les consciences aux enjeux de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.
- Renforcer les actions de formation, en nous assurant que notre équipe ainsi que nos partenaires soient à la pointe des connaissances et pratiques innovantes.
- Favoriser les approches participatives et inclusives, pour que chaque projet réponde aux besoins et aspirations des populations concernées.
- Renforcer notre expertise et nos partenariats, en étant en veille permanente, à l'écoute des évolutions, et en collaborant avec des acteurs variés pour maximiser l'impact de nos actions.

Cette transformation passe également par un investissement dans notre propre évolution : nous former, rester en alerte face aux changements, et porter collectivement ce projet pour qu'il soit utile à nos concitoyens.

Nous avons pleinement conscience des responsabilités qui nous incombent, mais également des opportunités que cette évolution représente pour accompagner un futur le meilleur possible pour nos territoires et leurs habitants.

Direction
Carole Pezzoli - CAUE d'Alsace

Contenu et conception graphique
Isabelle Bonamy,
selon une maquette de l'Atelier Poste 4
et les contributions de toute l'équipe.

Les erreurs et omissions involontaires qui auraient pu subsister
dans ce document malgré les soins et les contrôles de l'équipe
de rédaction ne sauraient en aucun cas engager la
responsabilité de l'éditeur.

©CAUE d'Alsace
Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par
tous procédés réservés pour tous pays.



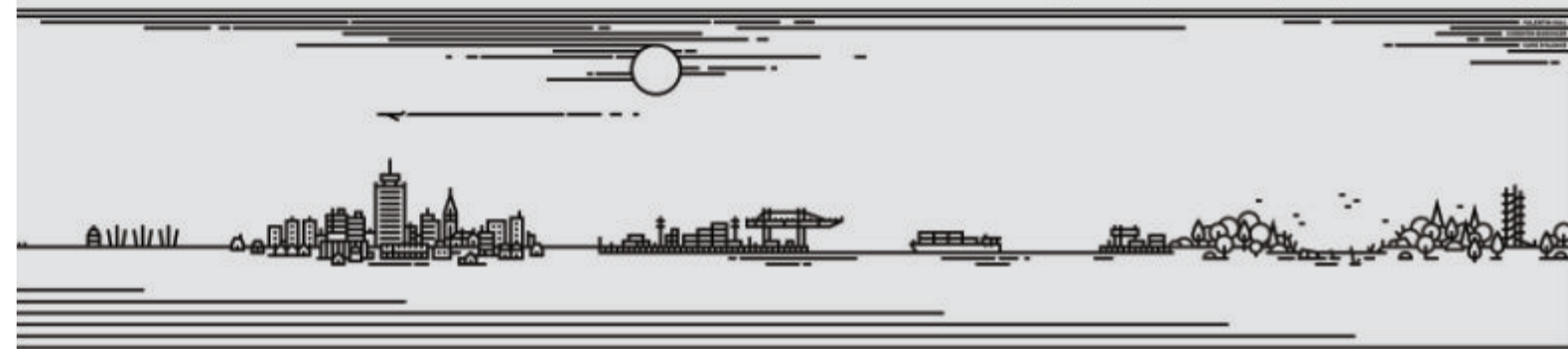
CAUE d'Alsace - siège social
5 rue Hannong BP 80109
F-67000 Strasbourg Cedex
T. + 33(0) 3 88 15 02 30
www.caue-alsace.com
caue@caue-alsace.com

Antenne de Colmar
16A avenue de la Liberté
F-68000 Colmar
T. + 33(0) 3 89 23 33 01
www.caue-alsace.com
info@caue-alsace.com



Achévé d'imprimer en avril 2025
sous presse de Point-Carré
2 rue Ettore Bugatti
67201 Eckbolsheim
Sur papier recyclé Nautilis® SuperWhite

Fresque réalisée par Valentin Gall pour l'exposition Horizons ©Valgal-Picto





a
r c
h i t e
c t u r e



e n v i r o n n e m e n t



u r b
n i s m
e



67+68

Alsace

c|a.u.e

conseil d'architecture,
d'urbanisme
et de l'environnement

5 rue Hannong BP 80109
67003 Strasbourg Cedex

16A avenue de la Liberté
68000 Colmar



www.caue-alsace.com